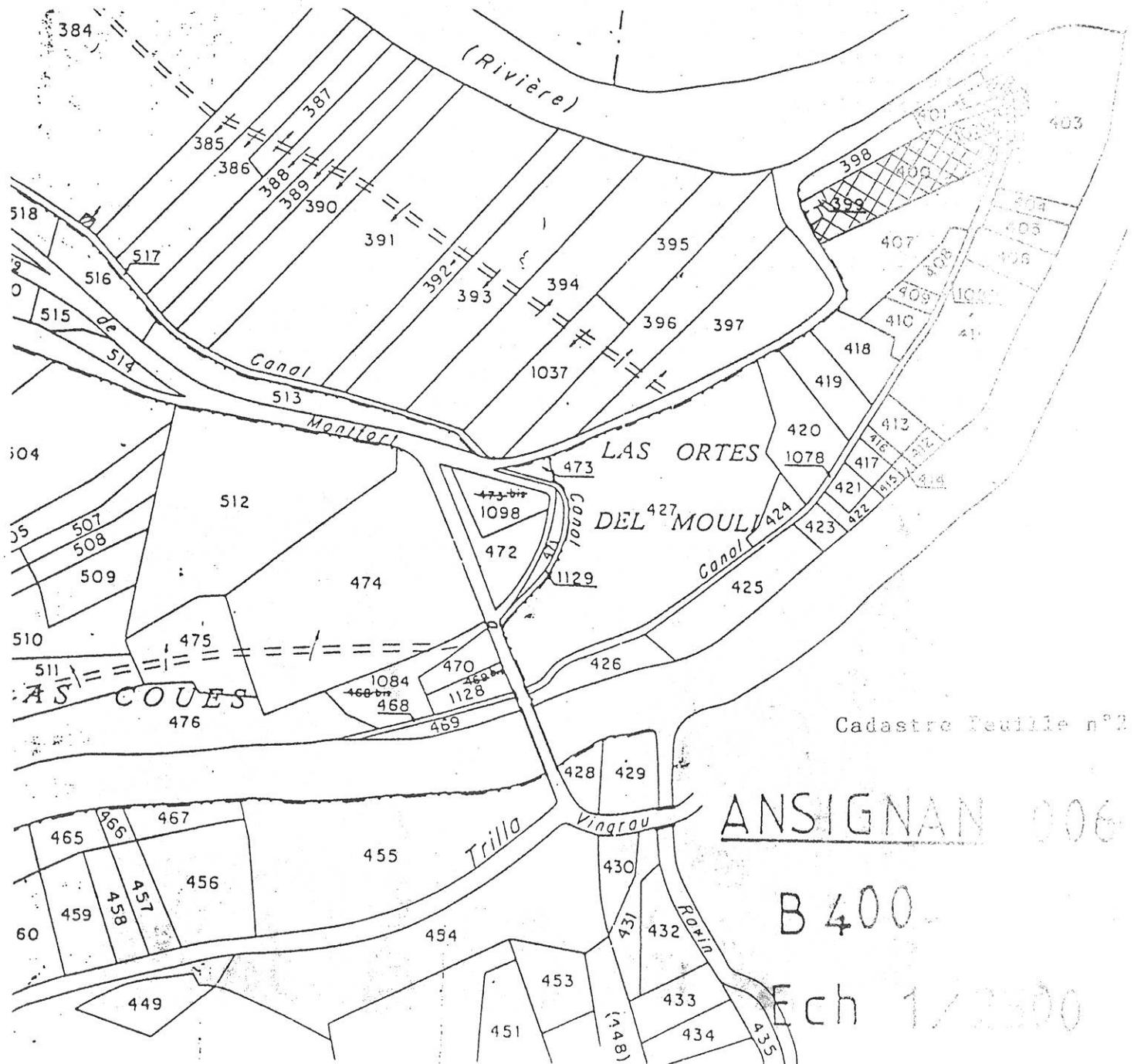


CARTE IGN 1980 2348 EST X461.475 Y4734.200 Z 173



3

Le site archéologique des "Ortes del Mouli" (les jardins du moulin) situé sur une terrasse alluviale quaternaire surplombe la rivière Agly à son confluent avec la Désix.

Cette vallée a été occupée depuis longtemps comme en témoignent les dolmens découverts dans les environs, la Rouyre (commune d'Ansignan), et dans les communes voisines de Trilla et Feilluns.

De plus, un ouvrage architectural unique en son genre, le "Pont Romain", est aussi en relation étroite avec ce site. Ce pont aqueduc fait actuellement l'objet d'une étude approfondie plus particulièrement orientée sur la datation des différentes époques de sa construction. Distant de 1250 m environ du site fouillé, il dessert toujours cette plaine en eau d'irrigation.

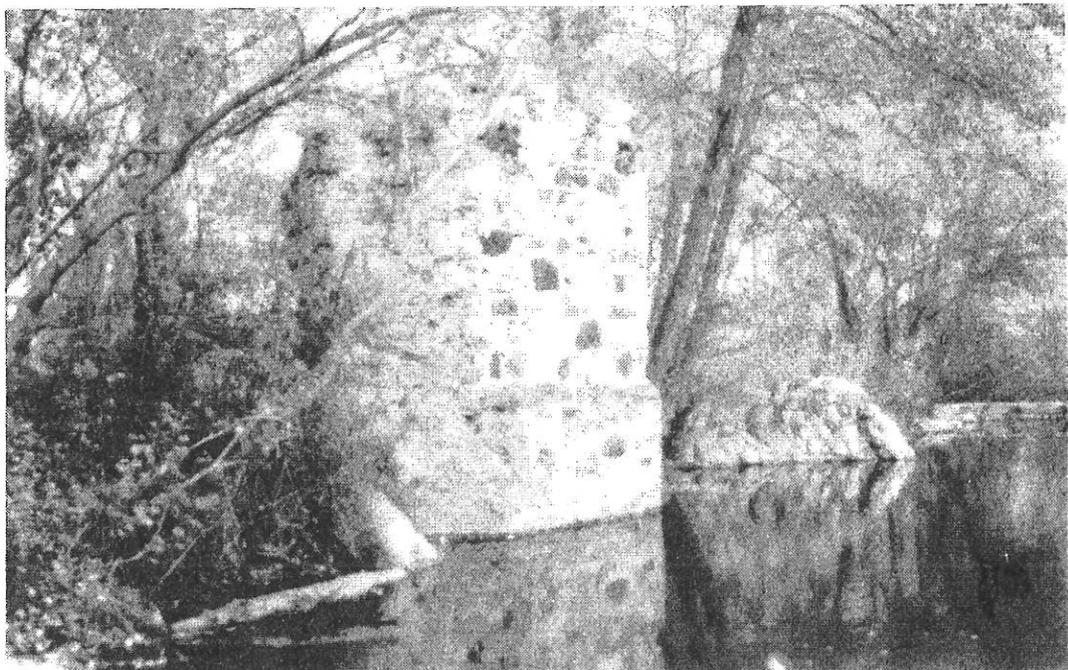
Un moulin se situe au confluent des deux rivières. De sa présence découle la dénomination du lieu "Las Ortes del Mouli". Nous relevons sur le compoix de 1750 : "un moulin à eau à une seule meule". Cette activité devait exister déjà depuis de nombreuses années. L'absence d'éléments, d'archives ne nous permet pas d'aller au delà dans nos investigations.

Nous notons aussi à propos du pont qui enjambait la Désix (parcelle B 403), pont dont seules subsistent les trois piles (qui seront partiellement noyées lors de la mise en eau du barrage sur l'Agly) :

Archives d'Ansignan:

La grande inondation du 4 août 1766

"Le refluxement de la rivière Agly avait retenu celle de la Degig et emporté le pont que le Diocèse avait fait construire sur cette rivière et d'autant que ce pont servait de passage pour la communication avec la province du Roussillon, ce qui attirait une grande quantité de voitures dans le présent lieu...".



Depuis de nombreuses années, la parcelle B 400 et les terrains avoisinants sont connus pour livrer au cours des travaux de charruages, tessons et éléments osseux (en particulier des fragments de crânes). Ainsi nous avons au cours d'un entretien avec Monsieur CAYRE, viticulteur, ayant exploité ces terres dans les années 1950 à 1970, recueilli les renseignements suivants :

"Exploitant la parcelle B 400, j'ai en 1968 exhumé au cours d'arrachage de ceps, des ossements humains. Par curiosité, j'ai fouillé et mis à jour une tombe très rudimentaire qui ne contenait aucun objet. Dans la parcelle B 397, lors du défonçage de 1950, il est apparu de nombreux crânes humains que nous avons déposés sur la murette mitoyenne du chemin communal du Moulin". Le nombre n'a pas pu être précisé par notre interlocuteur.

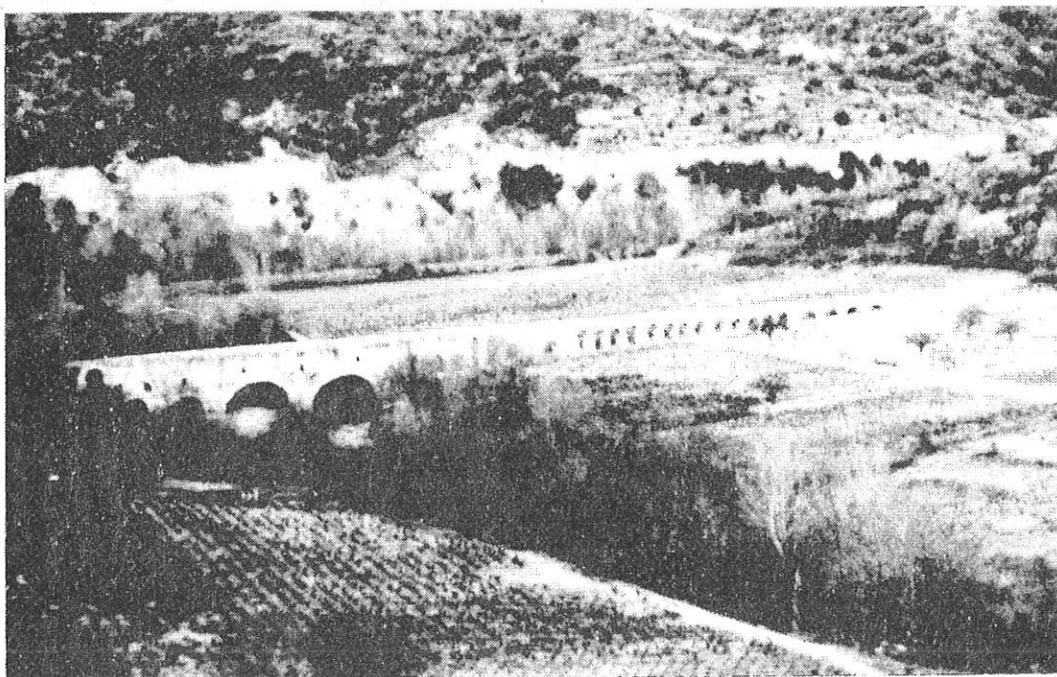
Ainsi se confirme l'intérêt présenté par le site et surtout l'urgence à recueillir des renseignements archéologiques plus tangibles pour établir une fiche technique mieux renseignée.

Concernant cette partie de la vallée de l'Agly de nombreuses questions restent encore sans réponse.

#### A propos du Pont-Aqueduc

Quand a-t-il été construit ?  
 A quelles époques a-t-il été remanié ?  
 Quelle était sa (ses) vocation ?

Cet ouvrage reste encore énigmatique et est loin d'avoir livré tous ses secrets. Il n'en reste pas moins que l'ouvrage est beau, surprenant par l'audace de sa conception architecturale.



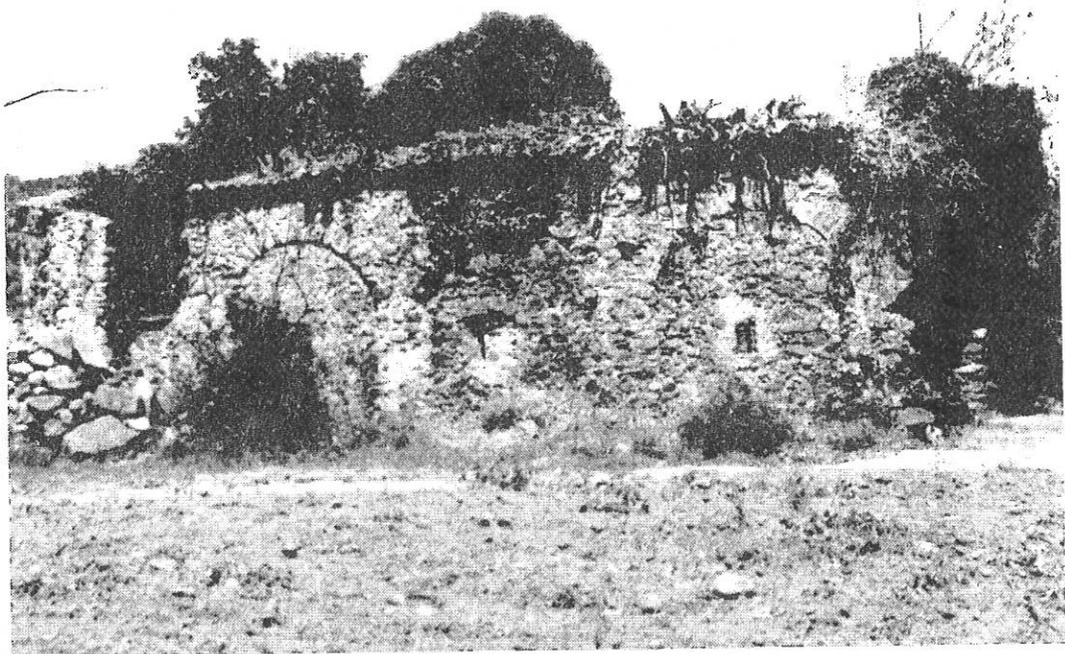
A propos de "Las Ortes del Mouli"

S'agit-il seulement d'un ancien cimetière ?  
Le premier village d'Ansignan occupait-il cette terrasse ?  
Où se situe la Chapelle St Nazaire ?

Les prospections que les membres de l'Association FORUM ont effectué sur le site (plus particulièrement le suivi des gros travaux agricoles, labours, défonçages) s'insèrent dans la recherche d'éléments de réponses à ces interrogations.

La fouille de sauvetage (autorisation N° 55/90) du 17 au 21 avril 1990 prolonge ces prospections et complète les moyens de notre investigation.

De plus et parallèlement à nos travaux, le département d'Archéomagnétisme de l'Université de Rennes a fait réaliser durant la même période des carotages sur l'aqueduc en vue d'une datation. La publication prochaine des conclusions de cette étude viendra s'ajouter à tous les éléments déjà rassemblés pour avancer dans la connaissance de l'histoire du Fenouillèdes.



# CHARRUAGE DU 4-11-89

Le 4 novembre 1989, Monsieur Abel BASCOU, propriétaire de la parcelle B 400, fait procéder au charruage de son terrain.

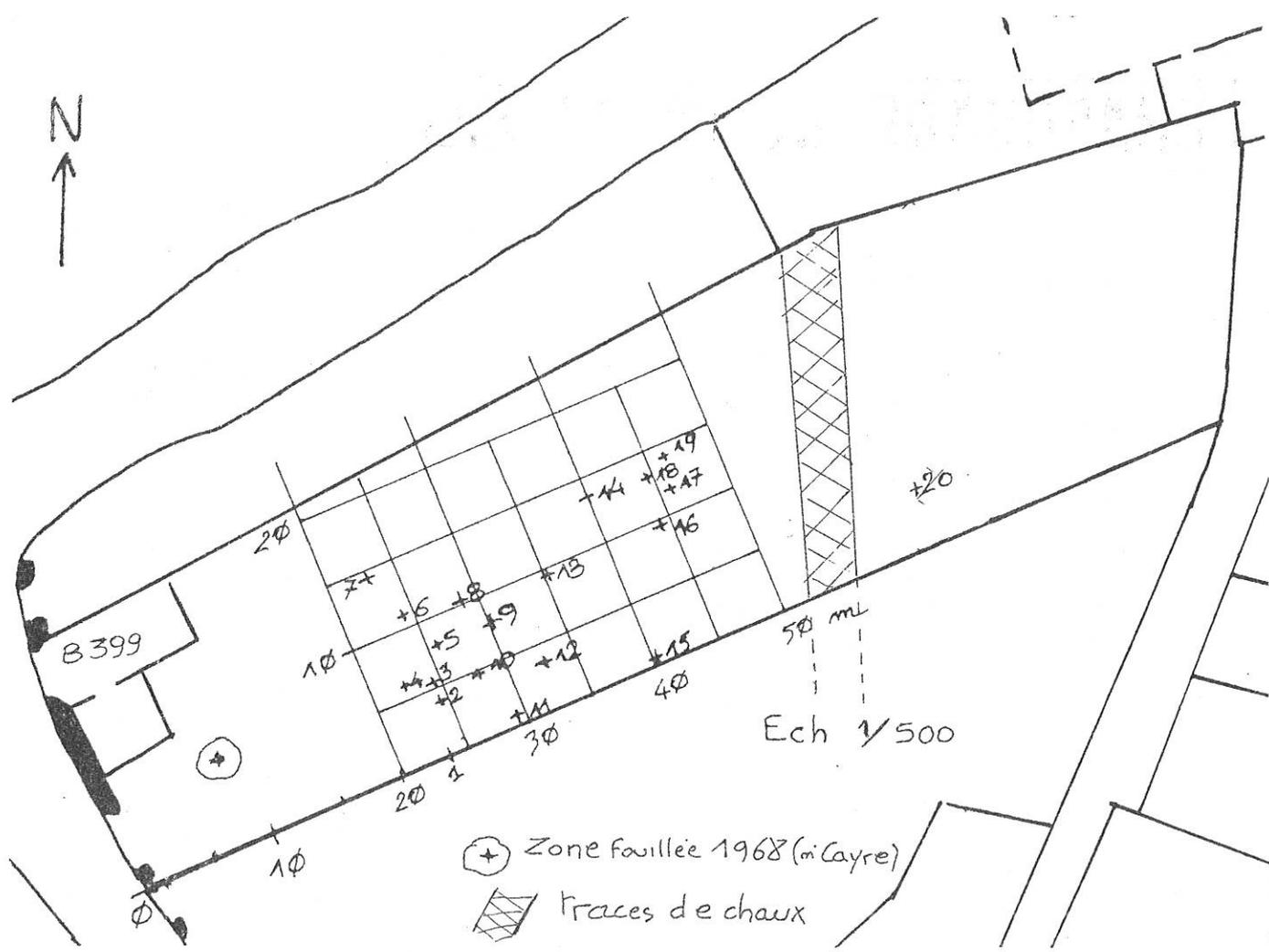
La terre est dure, sèche, compacte (pas de pluie ou peu depuis le printemps). Le soc entre difficilement dans le sol, "ripe" au moindre obstacle. La profondeur du sillon n'excèdera pas 35 cm dans le meilleur des cas (elle est voisine de 25 cm en moyenne et même par endroit de 20 cm seulement).

Ainsi nous pouvons penser qu'une partie du mobilier et des structures sont encore en place (les labours et charruées précédentes n'ont certainement pas plus que ce jour pénétré le sol).

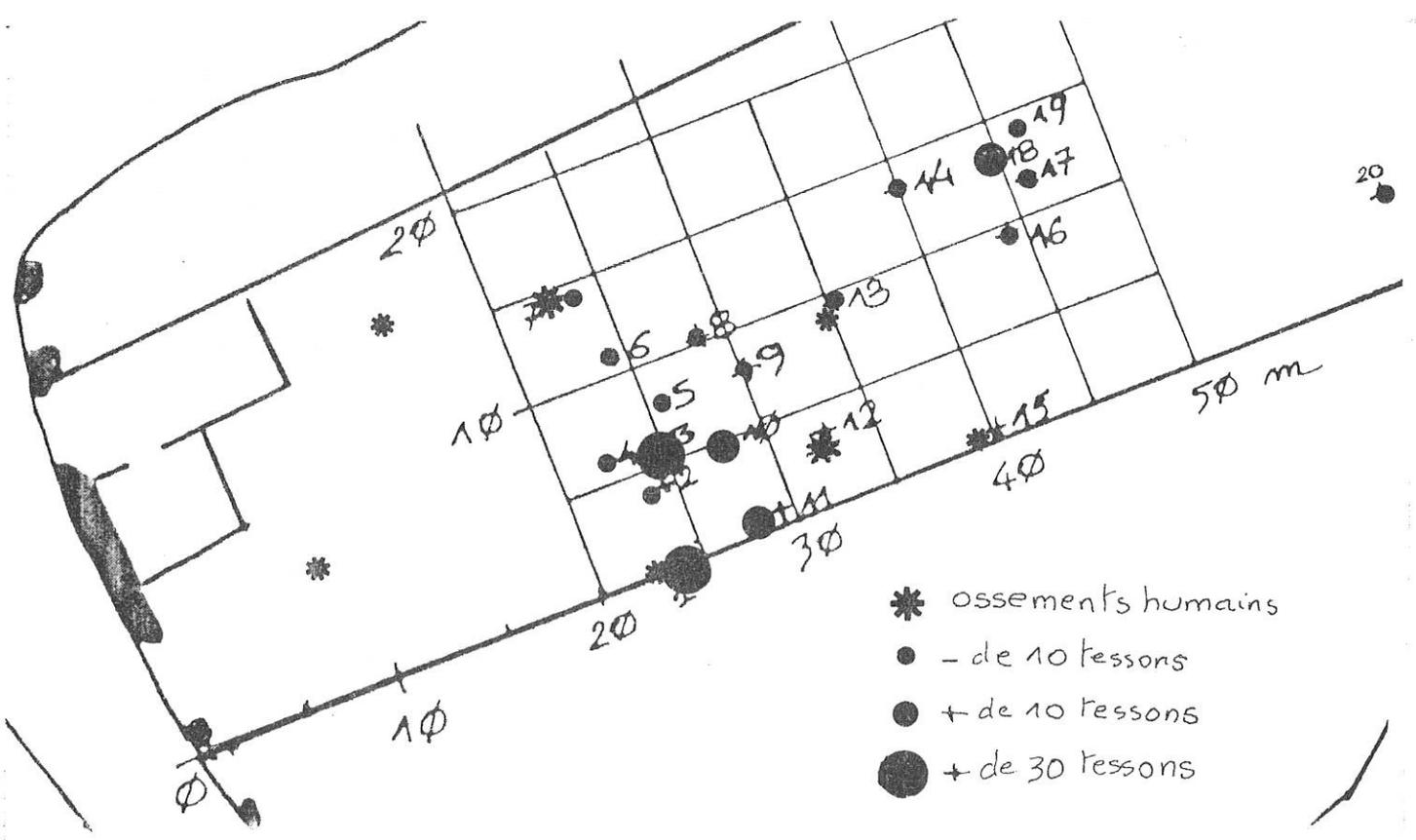
Plusieurs constatations sont faites au cours de ces travaux.

- 1° - Emergence de nombreux tessons et ossements humains.
- 2° - Présence de traces de chaux bien délimitées.
- 3° - Pas de poterie et/ou ossements en deçà de cette zone de chaux. Tous les relevés se situent entre celle-ci et la bâtisse appelée "Chapelle" St Nazaire.
- 4° - De même les pierres sont plus nombreuses dans cette partie du champ; sur certaines d'entre elles des traces de chaux sont encore visibles. Il s'agit pour la plupart de roches locales et principalement de galets roulés par l'Agly ou la Désix voisines. Cependant leur répartition inégale sur le terrain nous permet de dire que leur présence ne résulte pas d'un simple charriage hydrologique consécutif aux crues des rivières mais qu'il faille aussi prendre en compte leur utilisation comme matériau de construction.
- 5° - Le soc arrache au même niveau, au cours de trois passages successifs, trois pierres plates (largeur 30/40 cm, longueur 50/60 cm, épaisseur moyenne 15 cm). Elles pourraient provenir de la couverture d'une tombe à caisson (voir point 15).

A la suite de toutes ces constatations, tous les points significatifs sont coordonnés (voir plan).



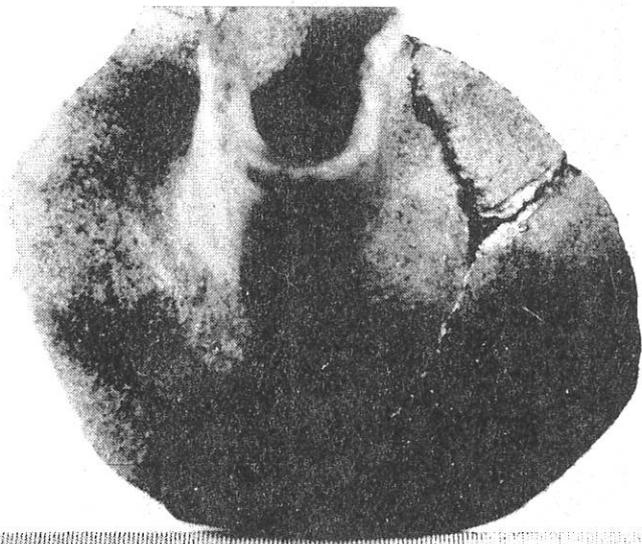
parcelle B 400 : Situation générale



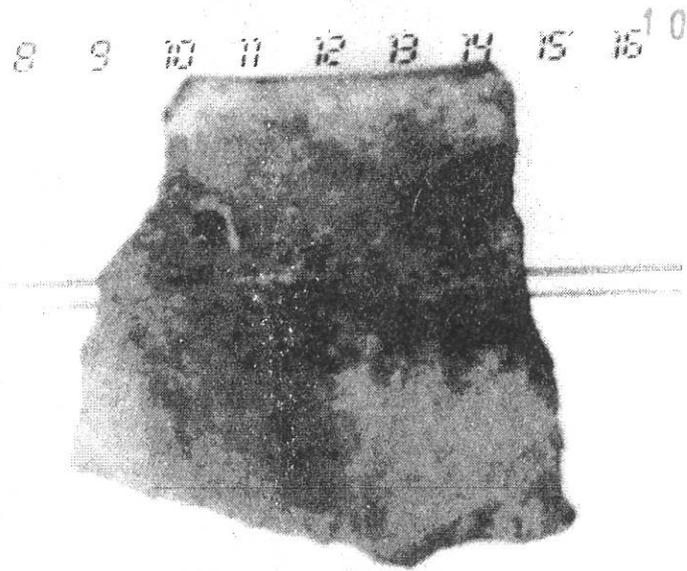
- \* ossements humains
- - de 10 tessons
- + de 10 tessons
- + de 30 tessons

N°	x	y	Céramique grise unie légèrement micassée	Autres céramiques	Ossements humains	Obs
1	23,5	∅	33 tessons de quel- ques cm <sup>2</sup> Panse épaisseur 4 à 6 mm 1 bord avec bec accolé au col *	1 panse (peignée sans décors forte- ment micassée) 2 tessons pâte claire unie	1/2 maxillaire infé- rieur droit 2 dents en place P.M. 2 et M 3	Photo 1 *
2	24,5	4		1 anse partie supérieure		Obs 1
3	24,5	5,5	37 tessons panse même pegau épaisseur 8/12 mm 2 bords vase ∅ 20/25 cm			
4	22,5	6,5	3 panses qq cm <sup>2</sup> 1 bord			
5	26	8	2 panses	1 céramique orangée		
6	24,5	11	3 panses			
7	26	8	7 panses		Fragment maxillaire supérieur gauche 4 dents en place dont 1 dent de sa- gesse à croissance non terminée. 6 incisives, 1 cani- ne, 2 molaires.	
8	24,5	11	4 panses 1/4 col, e 5/7 mm			
9	3∅	8		1 anse 1 fond 1 tesson avec perce- ment céramique orangée		
10	27	5	20 panses réparties en 2 épaisseurs 7/10 mm 3/5 mm 1 bord			

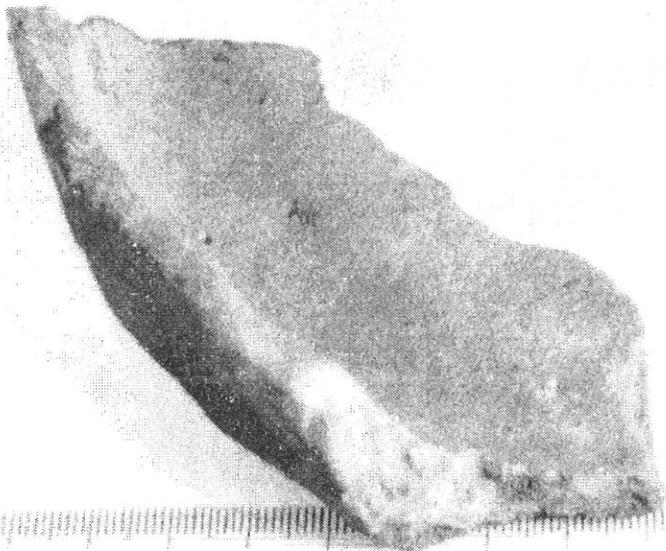
N°	x	y	Céramique grise unie légèrement micassée	Autres céramiques	Ossements humains	obs
11	28,5	2	19 panses 2 bords 2 becs incomplets comparable à photo 1			
12	32,5	4			Eléments de calotte crânienne	Planche 1
13	35	9,5	2 panses		nombreux éléments de squelette	Planche 2
14	40	13		1 panse (peignée micassée)		
15	40	0,5	3 panses-1 fond d'écuelle * 1 bord avec trou de "réparation" *			*Photo 2! *Photo 3!
16	44	9,5	6 panses 1 fond 1 bord avec anse * 1 anse base inférieure	Scories		*Photo 4
17	45,5	12		1 fond pâte orangée épaisseur 12/14 mm		
18	44,5	13	*1 tesson décor molette 11 panses 2 bords	4 tessons céramique grise clair		Photo 5! *Obs 2
19	46	14	3 panses épaisseur 10 mm			
20	62	5		1 panse peignée micassée * 1 tesson céramique (paléo chrétienne)		Photo 6! * Obs 3!



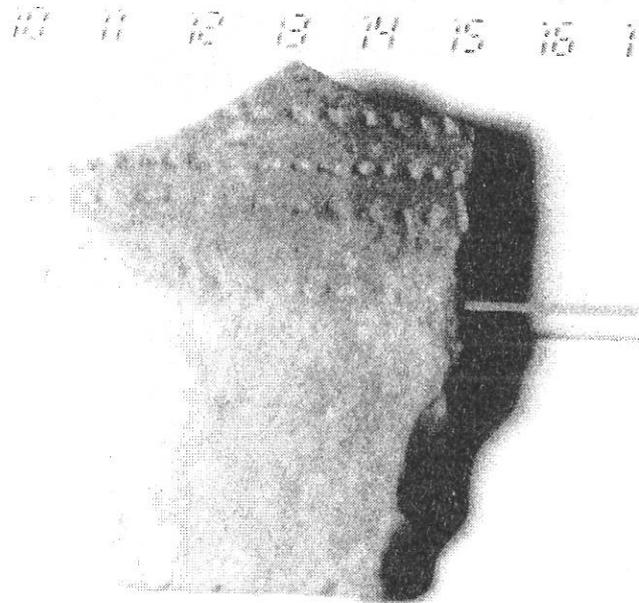
N°1 point 1



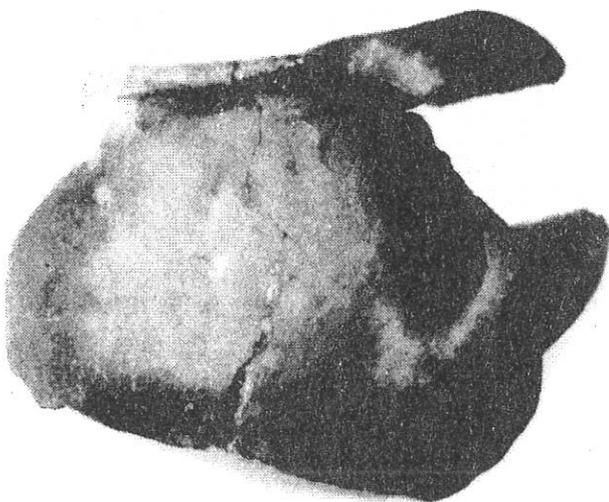
N°2 point 15



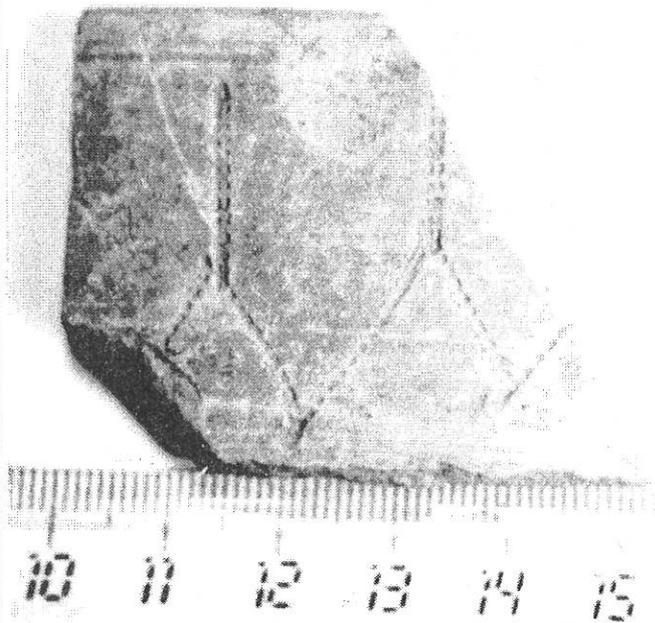
N°3 point 15



N°5 point 18



N°4 point 16



N°6 point 20

11

Observation 1 (Point 2)

Poterie monochrome vernissée marron (quelques traces de vernissage subsistent) comparable aux productions de la région de Thuir du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

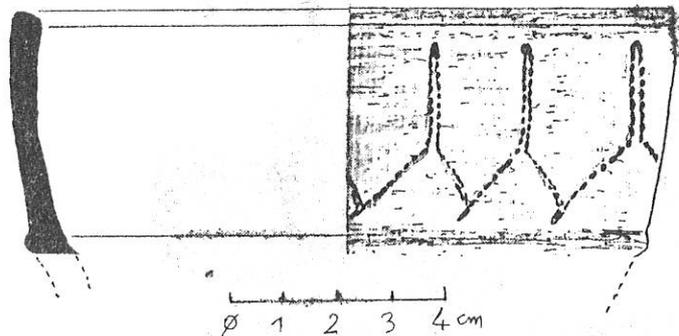
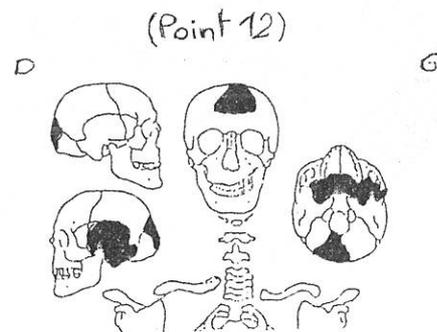
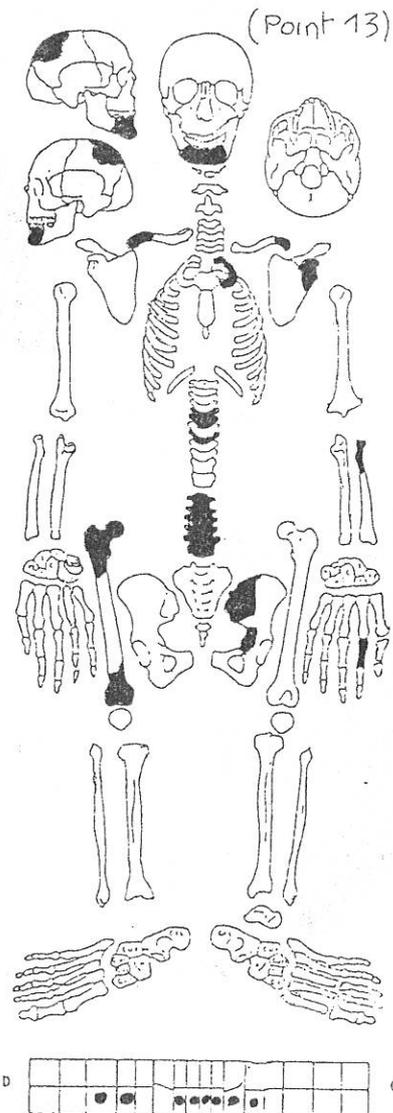
Observation 2 (Point 18)

Tesson décors à molette.

Remarque de Madame M. LEENHARD du centre de recherches archéologiques URA 6 Archéologie Médiévale Méditerranéenne. "Céramique commune grise micassée qui pourrait par sa pâte s'apparenter à celle du Lauragais. Le décor à roulette existe effectivement aux environs de l'an mil, mais il est loin d'être limité à cette période. La production des céramiques communes grises peut avoir perduré pendant de longues périodes sans grand changement. Ceci ne permet pas de se risquer dans une hypothèse de datation."

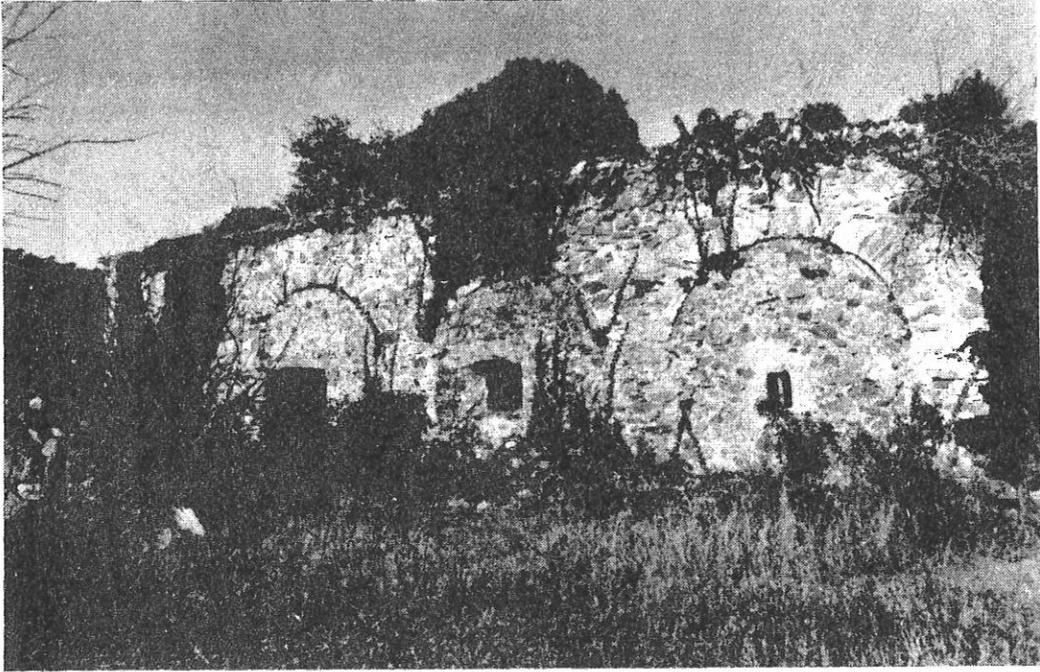
Observation 3 (Point 20)

Céramique paléochrétienne cuite en réduction (comparable aux productions des ateliers de Narbonne V<sup>e</sup> siècle).



Point 20 voir photo n°6

# SAINT NAZAIRE



N° 1

Façade Sud

Cette bâtisse, sise parcelle B 399, est souvent citée : "Chapelle romane dédiée à Saint Nazaire".

Utilisée dernièrement en enclos bergerie, elle est aujourd'hui très délabrée. Vu l'intérêt que lui porte la municipalité d'Ansignan, son propriétaire envisage de la rétrocéder à la commune. Cette heureuse initiative permettrait d'y effectuer quelques travaux de consolidation, nécessaires pour en préserver les structures existantes.

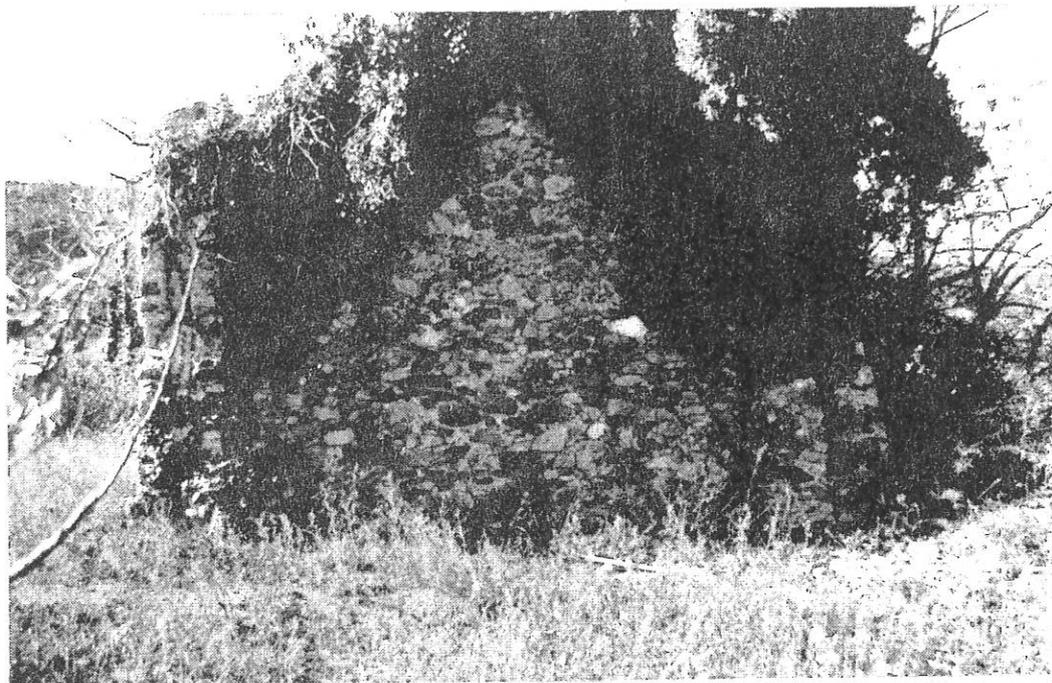
Nous avons, au cours de la campagne de fouilles d'avril 1990, réalisé des recherches autour de cette bâtisse.

Un débroussaillage des abords, suivi d'un dégagement du lierre envahissant les murs, menés à bien par une équipe de jeunes du collège de Saint Paul de Fenouillet, rendent le bâtiment plus visible. Cette action a été surtout entreprise sur la façade sud (photo n° 1).

Une observation de la bâtisse (photo n° 2) permet de constater qu le mur est rapporté, il ne s'imbrique pas dans les deux façades sud et nord. Ces deux murs présentent extérieurement, très nettement, des traces de démolition.

Quelle était donc à l'origine l'extension de la construction ? S'agit-il d'une ancienne chapelle ? Si tel est le cas, la nef devrait se trouver dans la zone est du bâtiment, partie qui paraît remaniée.

Nous nous proposons d'ouvrir des sondages dans le prolongement extérieurs des murs sud et nord.

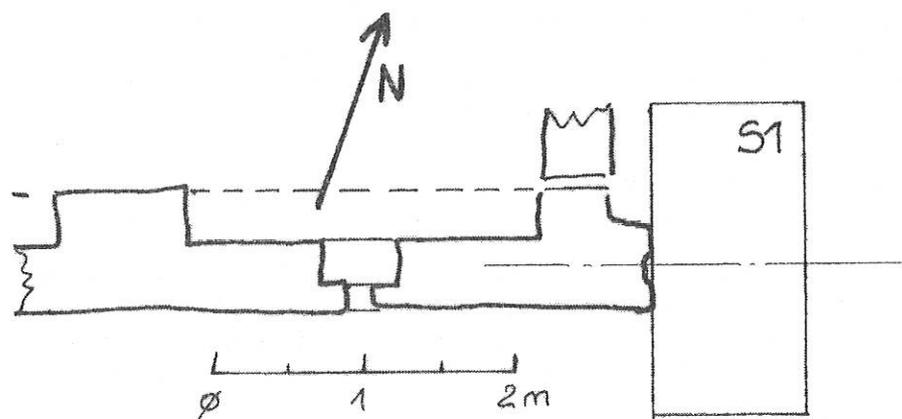


N° 2

Mur Est

### I - LA FACADE SUD

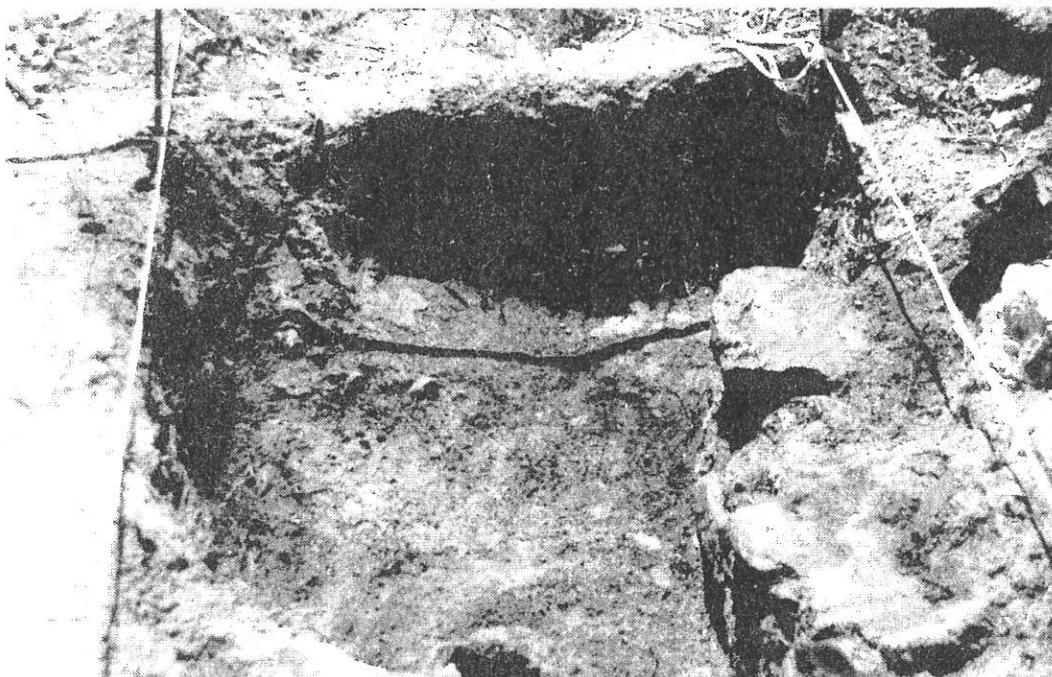
Au pied du pilier est, à l'extérieur du bâtiment, sondage de 2 m<sup>2</sup>, profondeur 0,6 m.



Croquis du sondage sud

Sondage 1

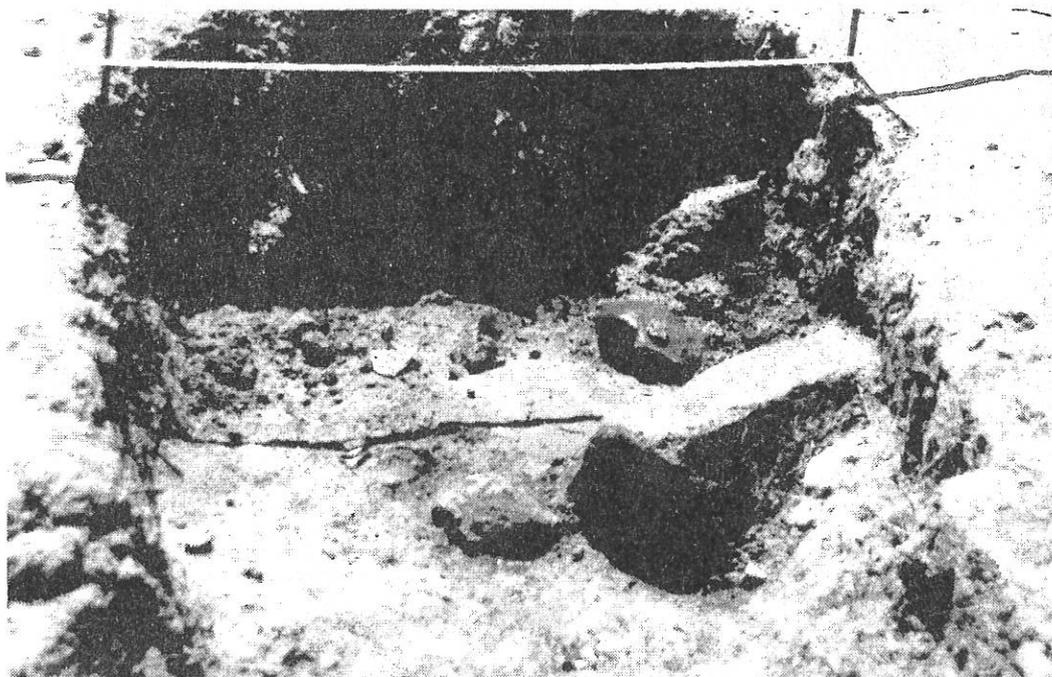
A une profondeur de 10 cm, nous constatons que le soubassement du pilier se prolonge de 20 cm, ce qui donne à ce pilier une largeur de 90 cm environ, comparable à celle des autres. Il n'y a pas continuité dans la construction (du moins jusqu'à 60 cm de profondeur) (photo n° 3).



N° 3

Sondage 1

Sur proposition de Monsieur BAYROU , (architecte aux monuments de France) nous reportons sur le terrain, dans l'alignement de la façade sud, l'intervalle séparant l'axe de deux piliers, soit 3,2 m (moyenne pour les 4 arcatures existantes) et effectuons en ce point un sondage de 2 m2.

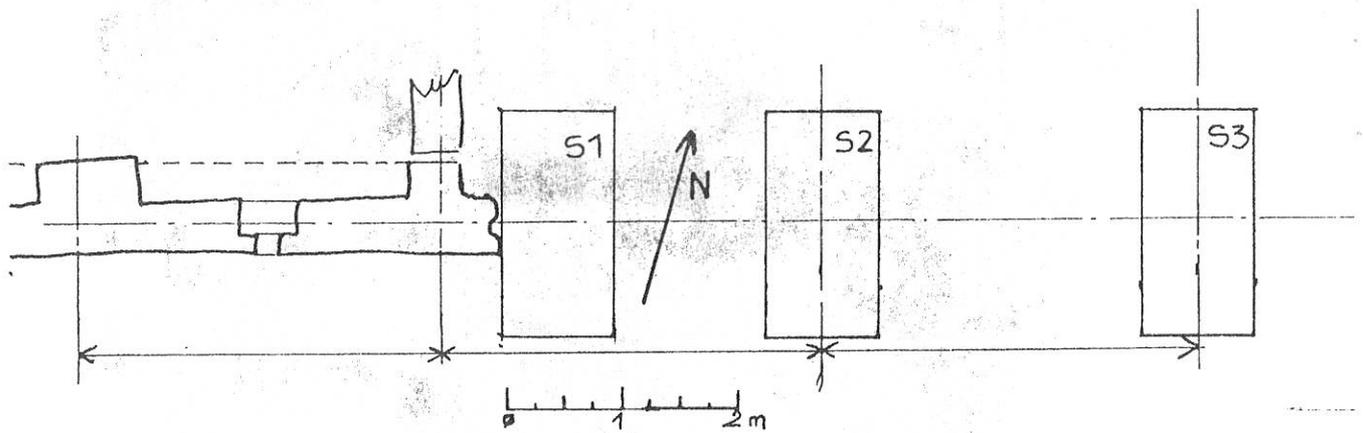


N° 4

Sondage 2

Nous retrouvons à 30 cm de la surface des blocs de pierres. L'ensemble cependant ne présente pas une structure régulière. S'agit-il des restes d'un soubassement ? (photo 4)

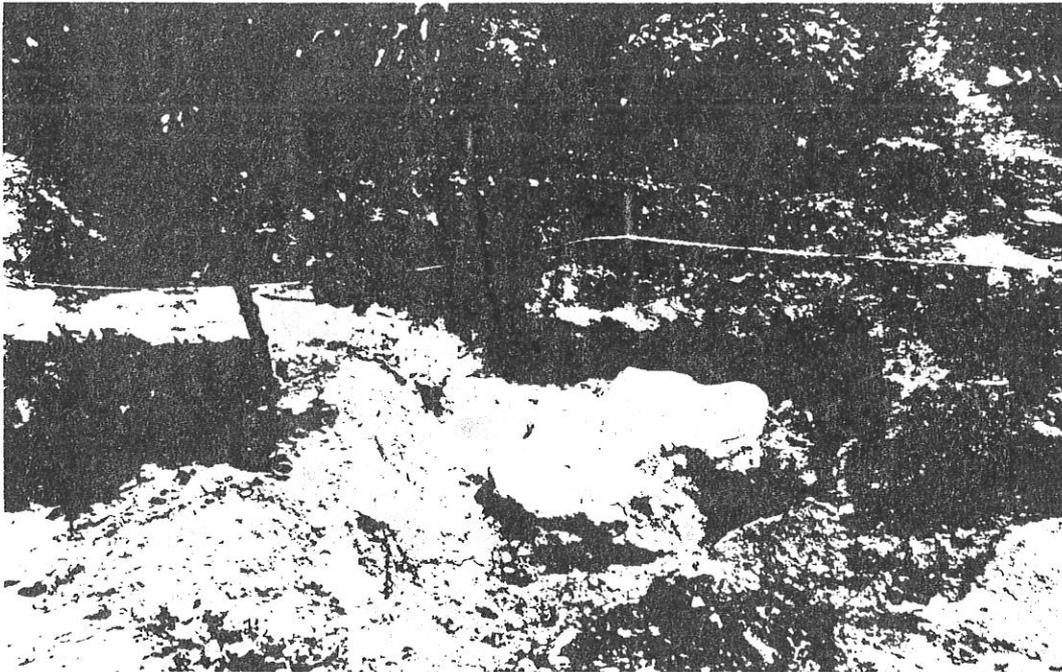
Répétant l'opération, un 3° sondage est réalisé dans les mêmes conditions d'alignement et d'intervalle.



Plan des sondages façade sud

A 15 cm de profondeur, une assise plane constituée de pierres liées à la chaux, couvre une surface de 1 m<sup>2</sup> environ (photo 5). Elle ne présente pas de trace de soc. Cette partie du terrain n'a certainement pas été profondément labourée. Nous notons également la présence de trous de plantations.

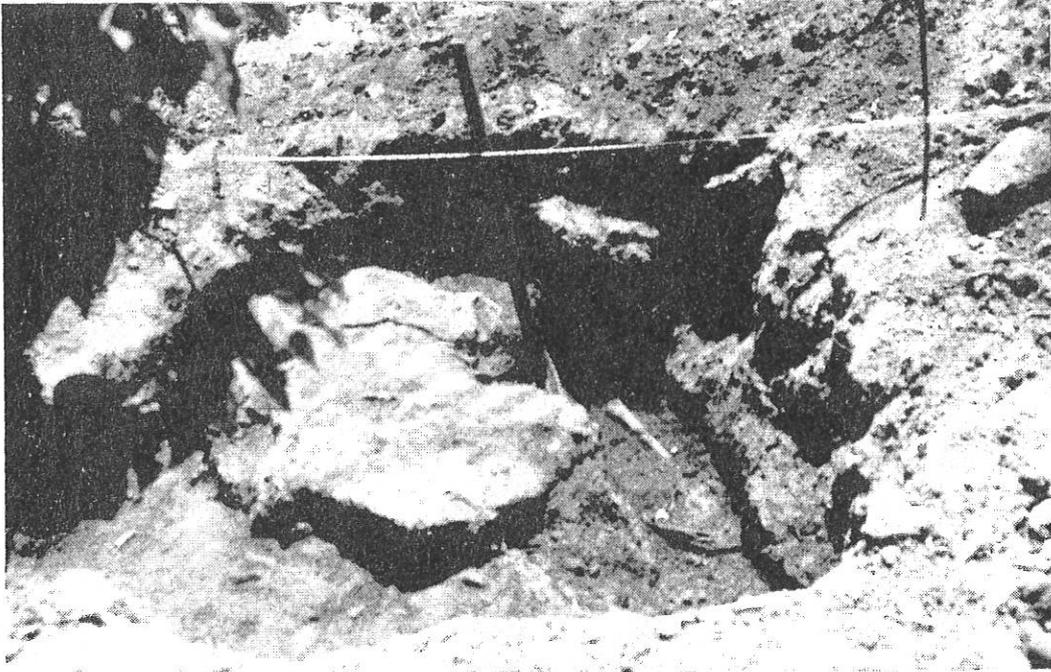
Cette structure pourrait correspondre à la base d'une autre arcature.



N° 5

Sondage 3

En approfondissant ce sondage, nous trouvons à 50 cm environ de la surface un squelette en connection orienté face vers l'est. Il semblerait que la troncature de l'angle sud ouest de ce bloc ait été faite pour les besoins de l'inhumation. Cette partie du bâtiment devait déjà être détruite et arasée à la date de cet acte. Nous pouvons également penser qu'il n'en subsistait pas même trace dans la mémoire des occupants de cette vallée (photo 6).



N° 6  
Sondage 3  
Sépulture

Ainsi le bâtiment qui aujourd'hui possède sur cette façade quatre ouvertures devait à l'origine en posséder six. Sa longueur actuelle de 14 m devait avoisiner alors 21 m. Nous nous proposons de rechercher des structures sur la face nord.

## II - LA FACADE NORD

Au pied du mur nord, nous ouvrons un sondage de 2 m<sup>2</sup>, profondeur 0,6 m (photo n° 7). Nous retrouvons dans le prolongement du mur une assise enfouie à environ 10 cm. Cette assise est continue; nous poursuivons le sondage suivant son axe.

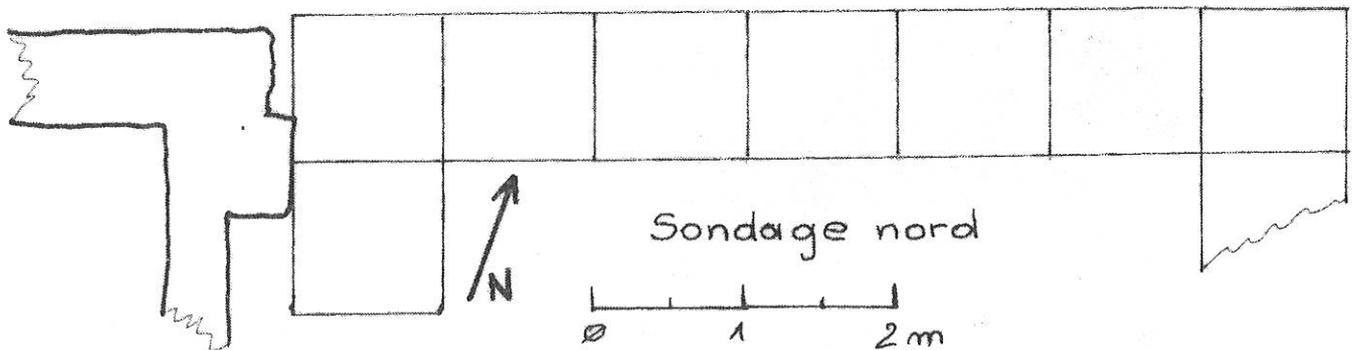




Photo 7



Cette structure ne présente aucune discontinuité sur toute la longueur dégagée  
 Longueur : 6,9 m  
 Largeur moyenne : 0,7 m  
 Sur 2 m, la partie terminale est bâtie et enduite de chaux. Elle se raccorde à 90° avec une construction orientée nord/est de la bâtisse.

Photo 8

Mur Nord

### III - LE MUR EST

Le mur est percé de nombreux trous imputables aux travaux agricoles (plantations).

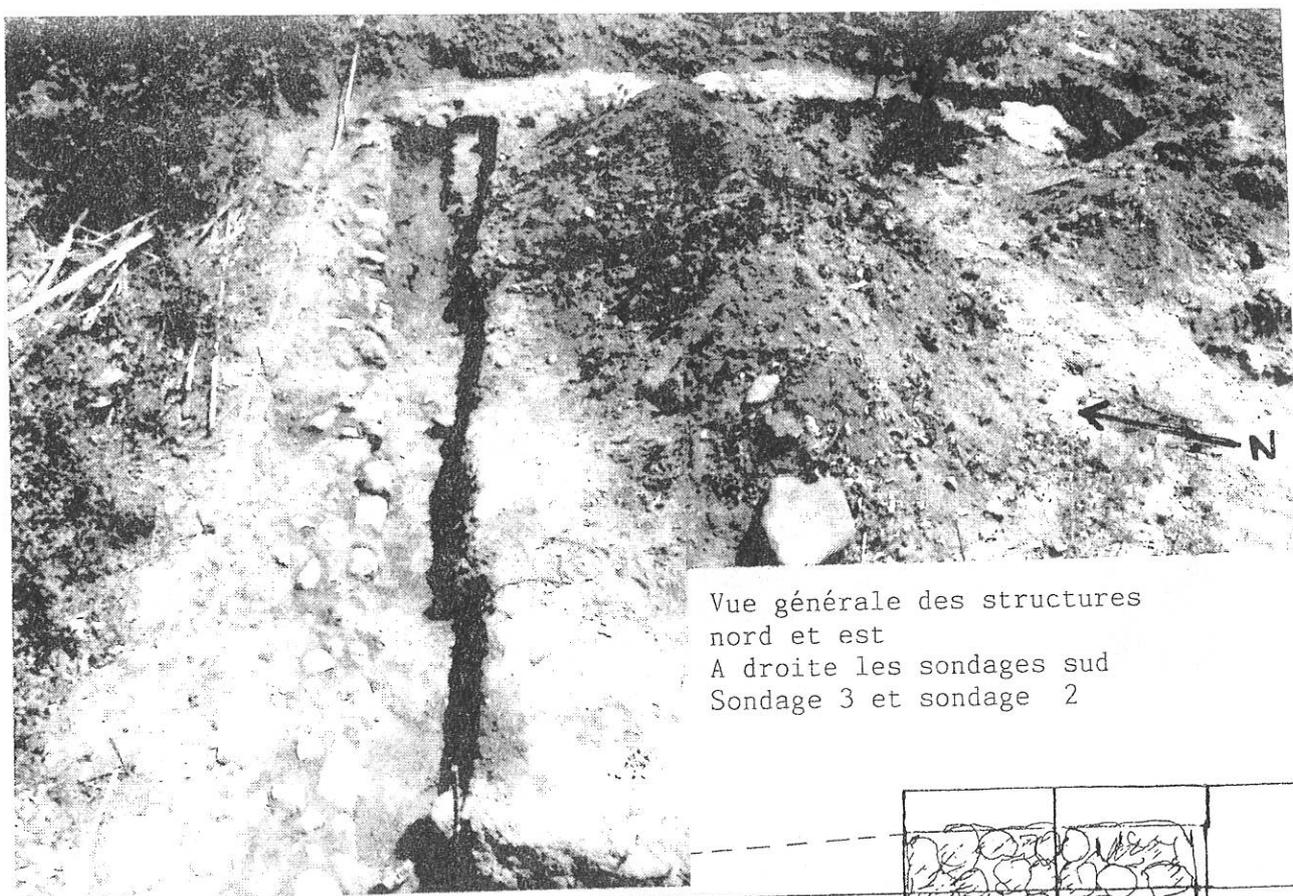


angle nord/est

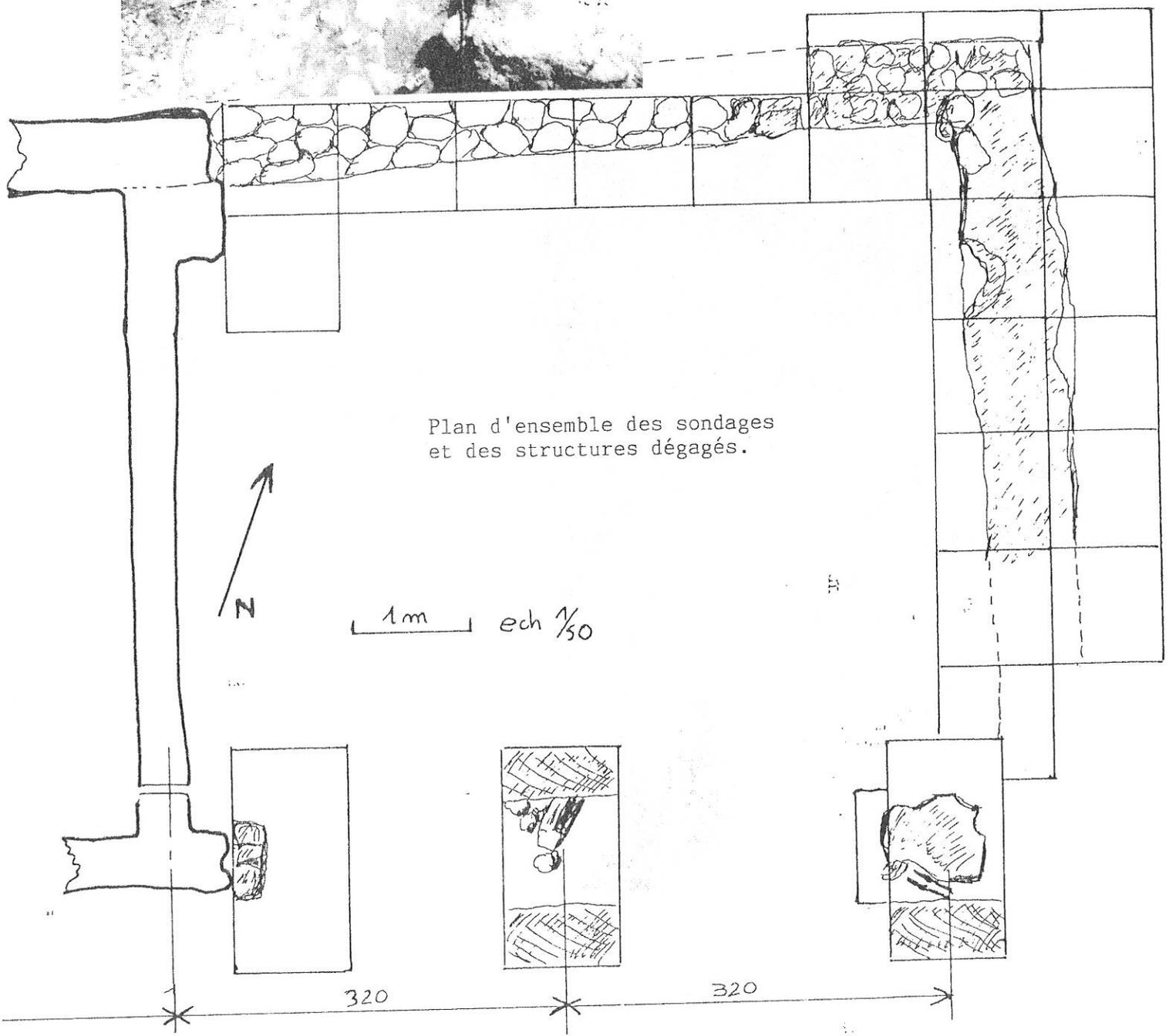


Mur est

Cette assise, interrompue  
à 4 m de l'angle nord/est,  
n'est pas alignée avec  
la structure mise en évidence  
dans le sondage sud n°3



Vue générale des structures nord et est  
 A droite les sondages sud  
 Sondage 3 et sondage 2



Plan d'ensemble des sondages et des structures dégagés.

# SONDAGES SUR LA ZONE DE CHAUX

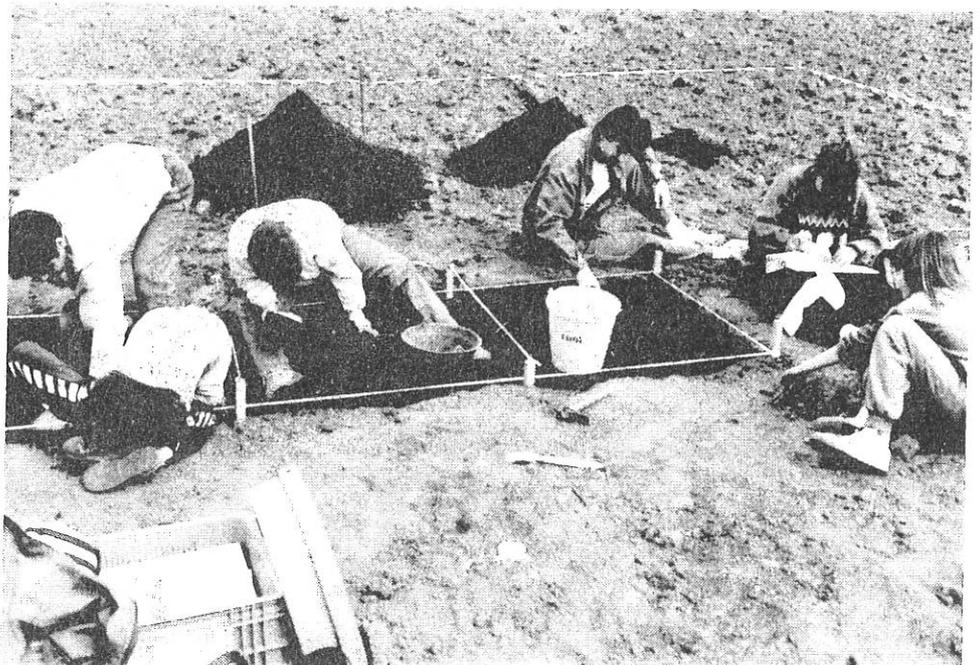
Au cours du charruage du 4 février 1989, de la chaux remontant régulièrement sur une zone bien délimitée, nous nous proposons de pratiquer des sondages sur cette surface. Nous notons également quelques traces de chaux (assez rares) en continuité dans la parcelle voisine.



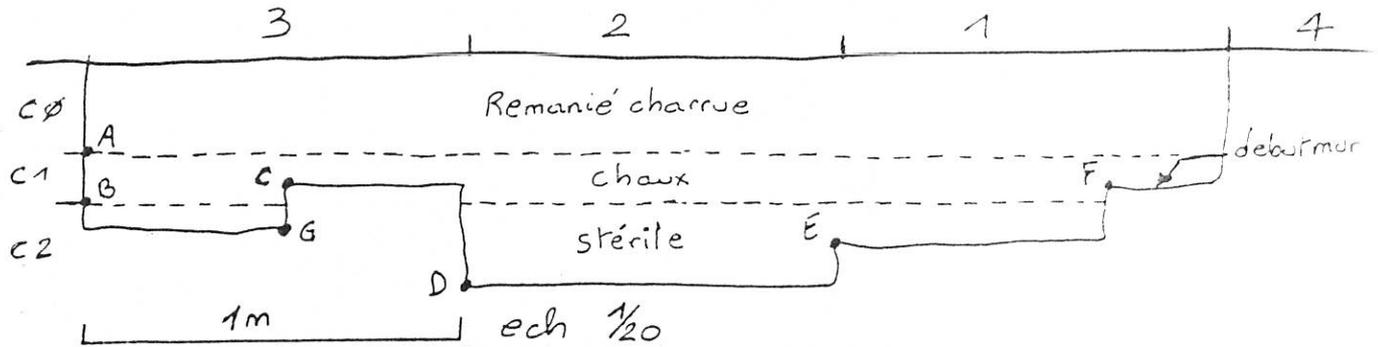
## I - SONDAGE N°1

1°/ Carrés I. 2. 3.

Nous ouvrons tout d'abord les carrés I. 2. 3. centrés sur la plus grande concentration de chaux.

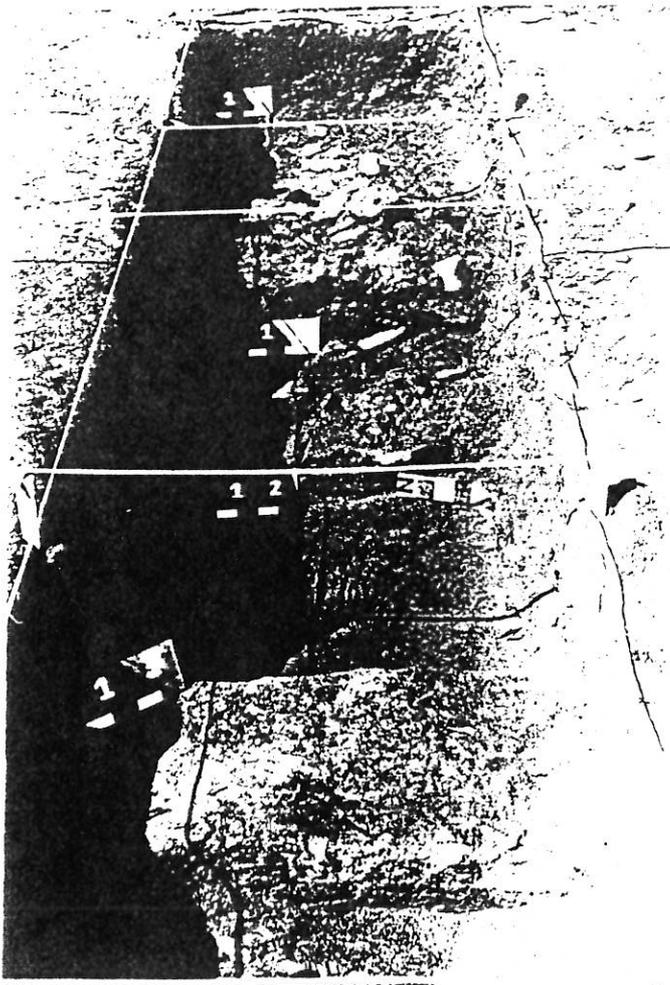






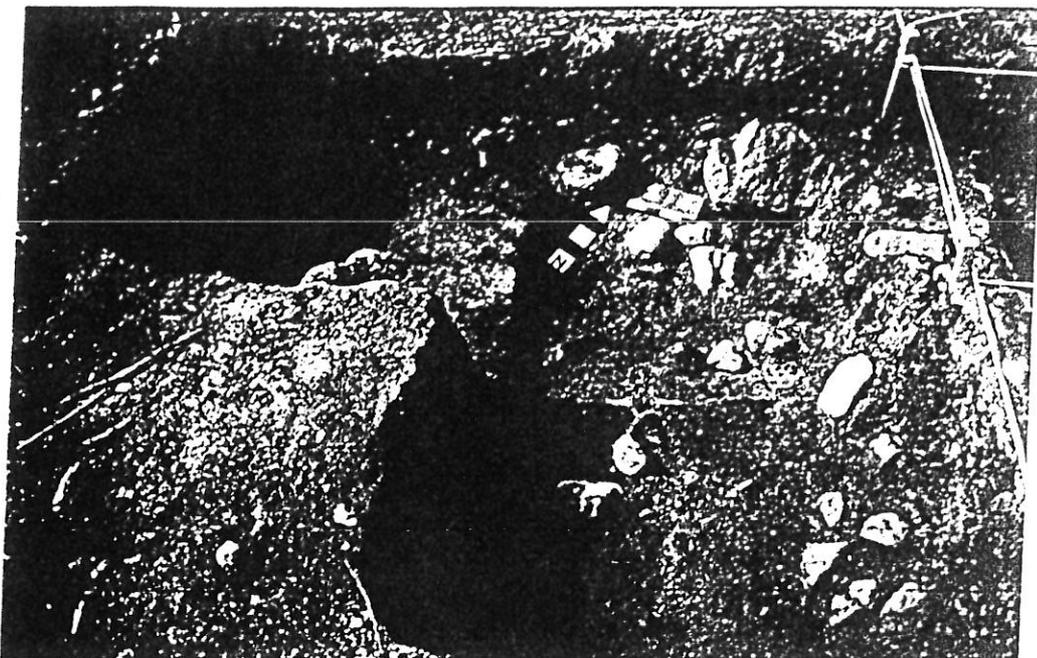
A 25 cm    B 40 cm    C 35 cm    D 60 cm    E 50 cm  
 F 35 cm    G 45 cm

2°/ Carrés 4. 5. 5.



Dans les carrés 2 et 3, hormis quelques galets dans la couche charruée, nous n'avons pas noté la présence de pierres. Dans le carré 1, nous rencontrons une importante densité de pierres présentant un alignement nord/sud. Nous ouvrons alors dans le prolongement un carré n°4 pour déterminer l'extension de cette zone. Cette structure de largeur moyenne de 60 cm paraît liée à la boue. Nous ne trouvons pas de chaux entre les pierres.

L'ouverture des carrés 5 et 6 nous permet de relever la direction de cette structure.

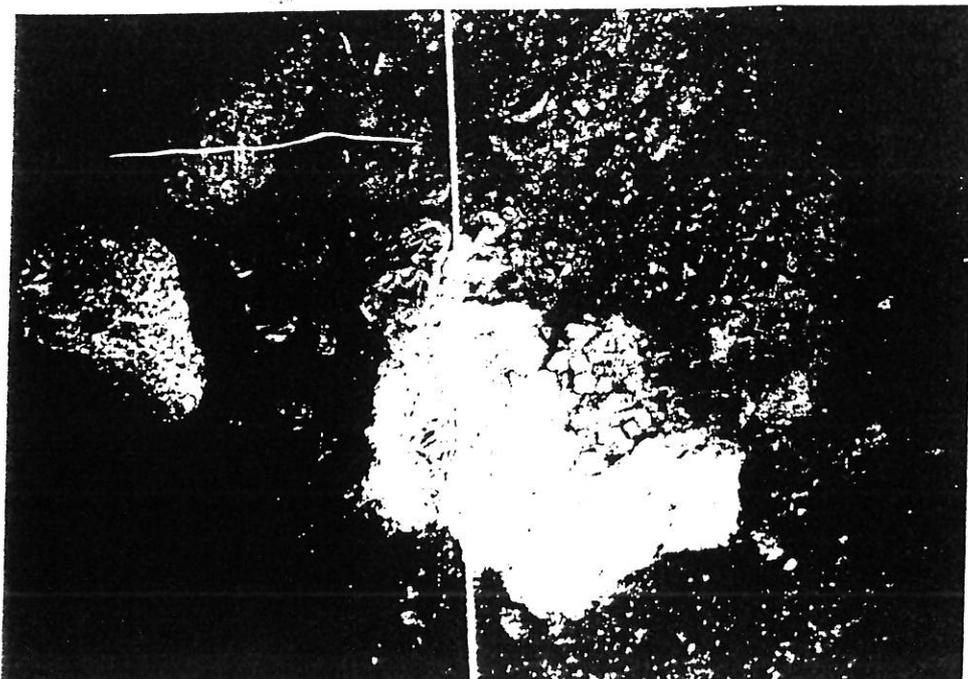


Nous retrouvons à 30 cm de profondeur dans le carré 5 des traces de chaux (moins dense que sur le côté Est).

L'absence de structure et de mobilier dans le sondage 5, nous conduit à ne pas poursuivre ces sondages. Nous nous proposons alors d'effectuer dans l'alignement du mur et vers le Nord deux autres zones de sondages.

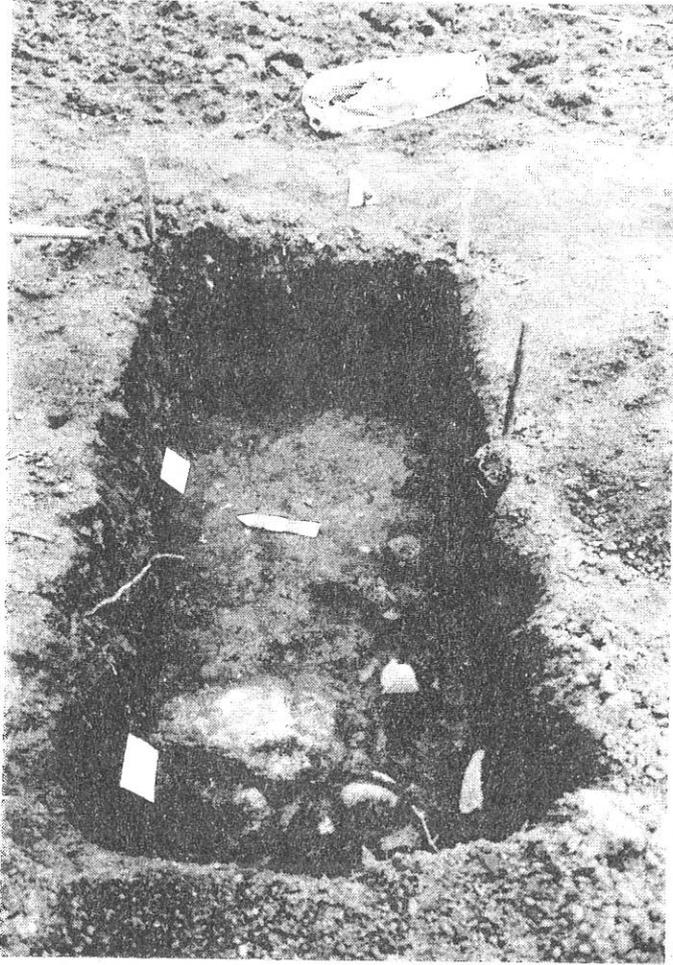
## II - SONDAGE N° 2

Les carrés 7.8.9. nous permettent de retrouver la base du mur dans le carré 7. De plus nous notons la présence d'un sol fortement rubéfié (sur une épaisseur de 6 cm en moyenne) la surface horizontale présente un aspect de céramique (carré 8). Pas de mobilier, pas de charbon de bois. La terre environnante ne présente aucune différence d'aspect avec celle des autres sondages. Le carré N° 9 est stérile.

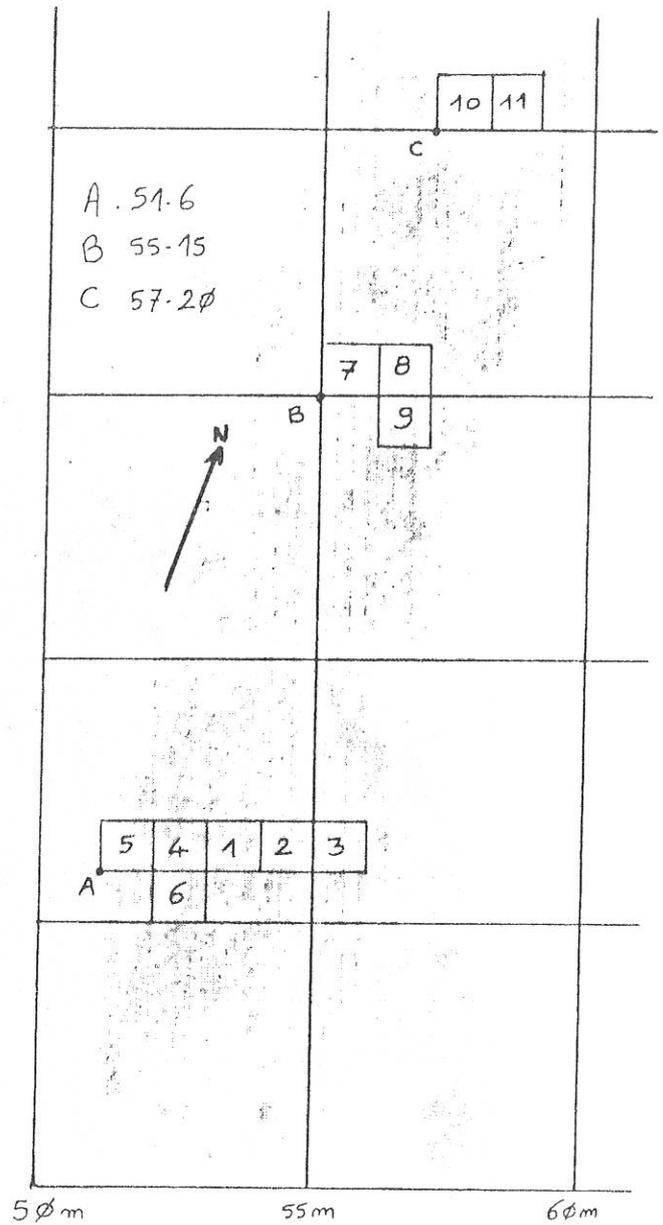


III - SONDAGE N° 3

Carrés 10 et 11



Ce dernier sondage nous permet encore de retrouver toujours dans le même alignement la structure mur (dans le carré 10).

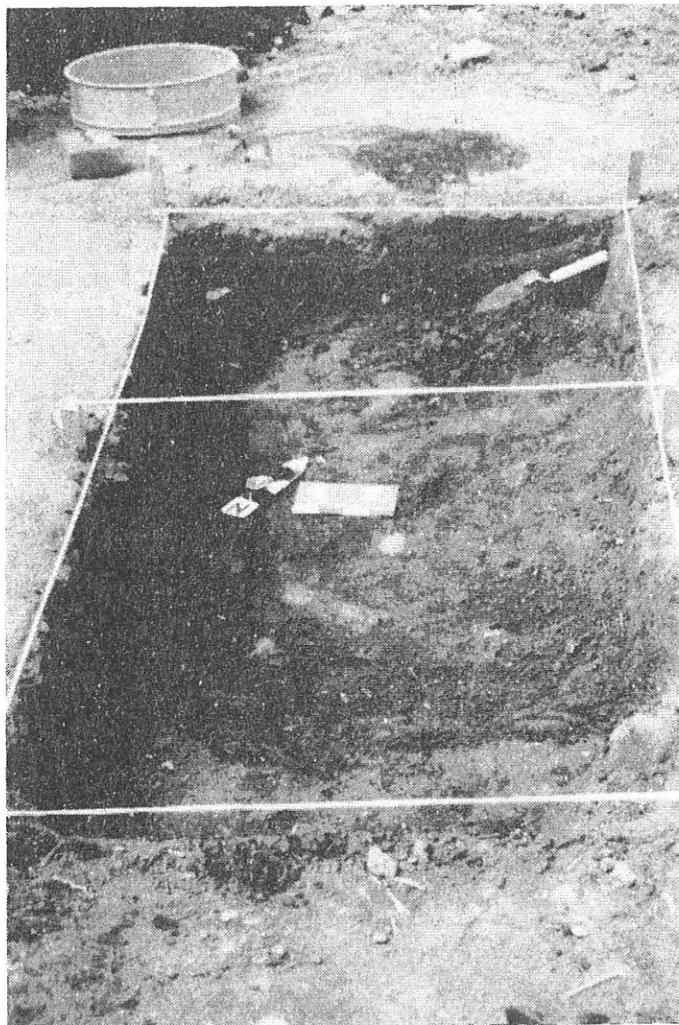


# LA SEPULTURE

Au cours du défonçage du 4 novembre 1989, trois dalles furent successivement remontées en surface par le soc. Ces dalles, de largeur moyenne 30 à 40 cm, longueur 50 à 60 cm, épaisseur 15 cm, pourraient provenir de la couverture d'une tombe à caisson (elles se situent sur le point 15 du plan, coordonnées 40 m, 0,5 m).

Nous ouvrons un sondage de 2 m<sup>2</sup>, l'angle inférieur gauche est positionné sur le point 15.

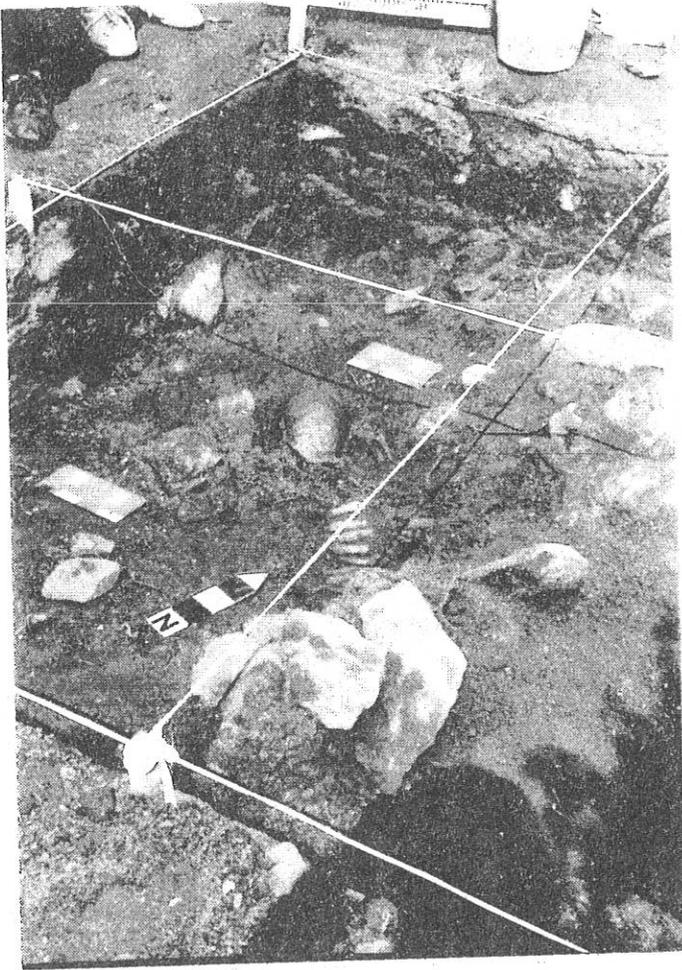
Dans le sol remanié nous relevons de nombreux fragments osseux, calotte crânienne, fémur et quelques tessons de poterie grise. Epaisseur de la couche remaniée : 25 cm.



Dans le carré n°2 à 40 cm de profondeur apparait le sommet d'une boîte crânienne.

Nous ouvrons alors les carrés 3 et 4.

40, 05 (point 15)



Le squelette est en connexion anatomique. Le membre supérieur droit est replié sur l'abdomen, alors que le membre supérieur gauche est en flexion, la main contre le crâne.

La boîte crânienne est basculée vers l'avant.



Après dégagement complet, nous constatons que la face et le plancher de la boîte crânienne sont détachés du crâne mais toujours en place (absents sur la photo, le crâne a été retiné la veille par mesure de protection et remis en place pour la photographie). La rotule gauche n'est pas en place. Elle est placée entre les deux fémurs (oeuvre d'un fousseur).



Orientation du squelette Ouest/Est

Le caisson est très rudimentaire, quelques pierres non jointives le délimitent, avec une pierre plate à pendage oblique sur laquelle reposait le crâne. Le fond est tapissé de quelques galets.

Dimensions : Profondeur moyenne des banquettes 45 cm  
Profondeur caisson à la tête 60 cm  
aux pieds 57 cm

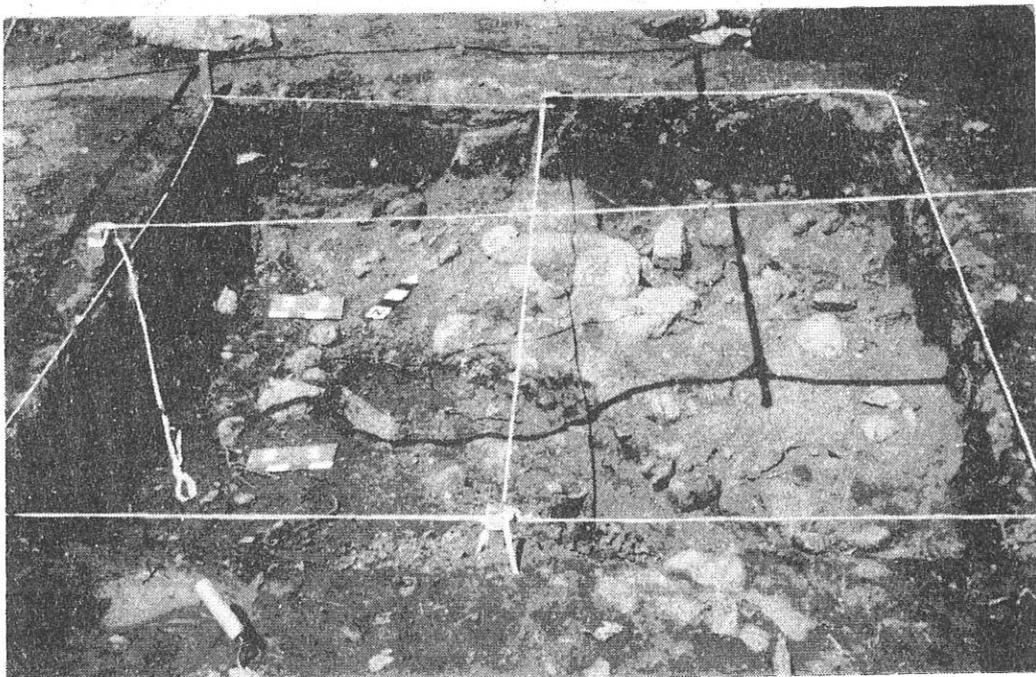
Longueur 2 m

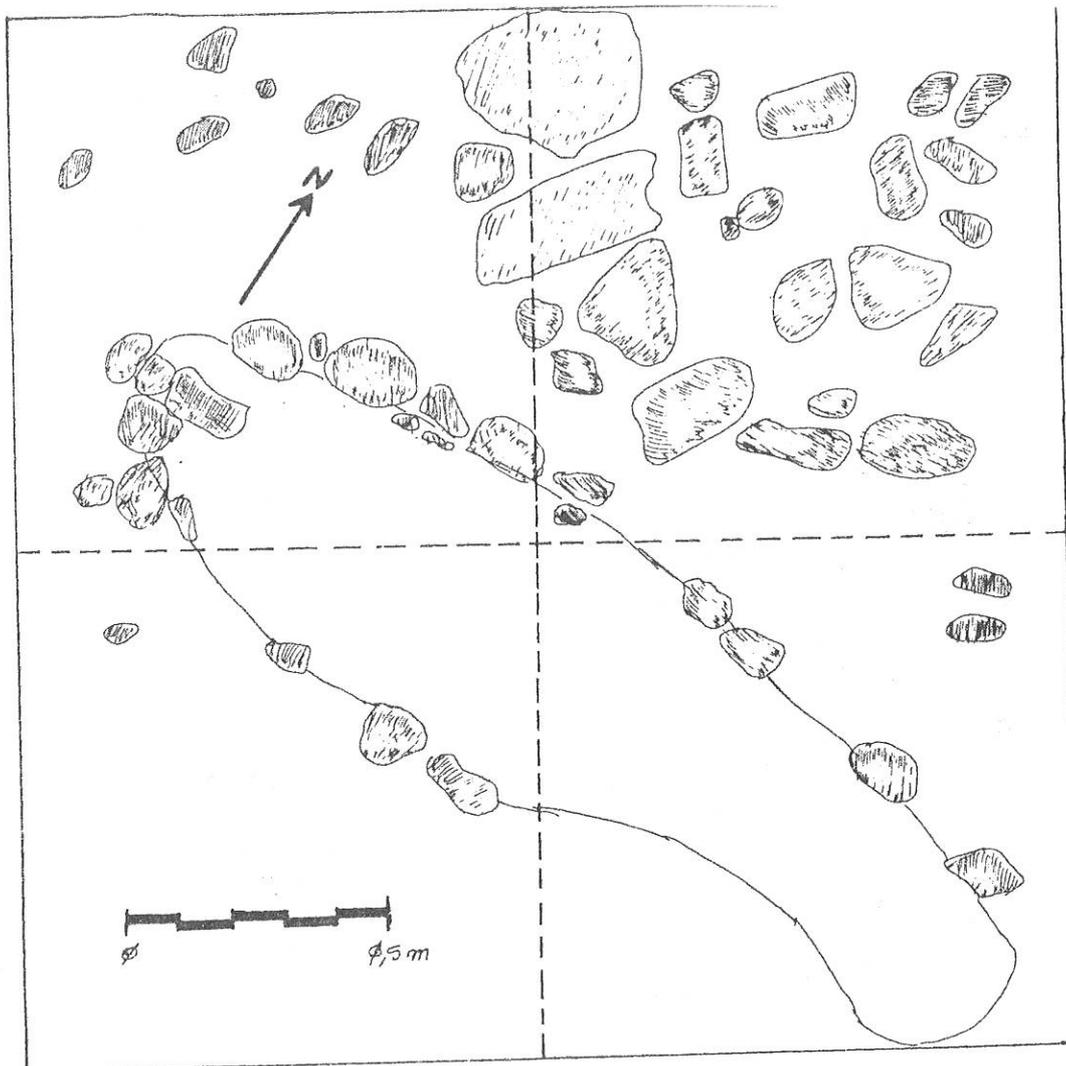
Largeur 60 cm au thorax et au bassin

40 cm crâne

40 cm membres inférieurs

Le sujet a une taille moyenne comprise entre 155 cm et 160 cm.





L'absence de mobilier, d'élément de parure vestimentaire rend difficile une tentative de datation.

Quelques observations sur le sujet inhumé.

Faites par le docteur Cornet, médecin généraliste à Saint Paul de Fenouillet.

Il s'agit certainement d'une femme (observation du crâne et du bassin) décédée entre 40 et 50 ans. Elle possède la plupart de ses dents, y compris les 4 dents de sagesse, ce qui laisse à penser :

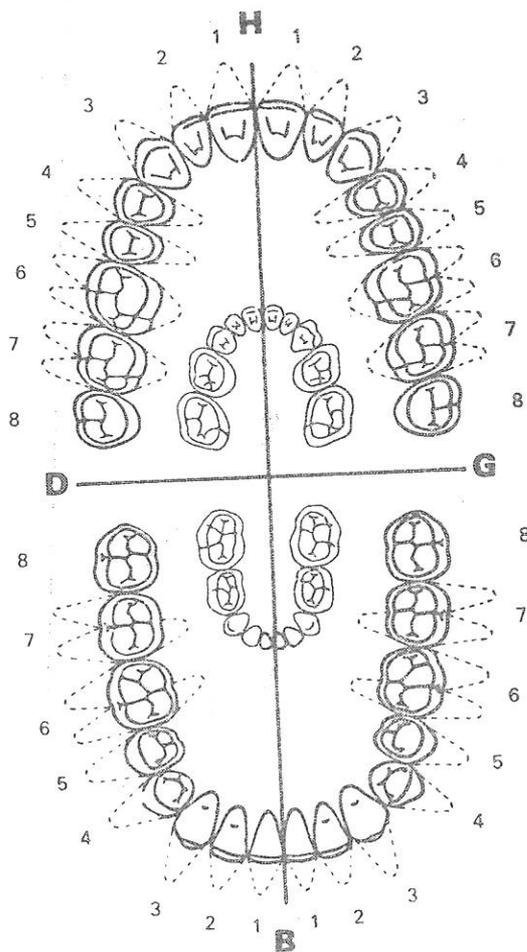
1° - Qu'elle n'aurait pas eu d'enfants ou très peu (1 à 2 peut-être).

2° - Elle n'a pas du souffrir de malnutrition, toutes les dents sont conservées saines, elle ne présente que deux caries.

La face est légèrement asymétrique mais ceci n'était pas forcément très apparent. Par contre, elle avait un front assez bas et un menton proéminent.

La fracture du cubitus droit est parfaitement réduite et très bien refermée. Il s'agit peut être d'une fracture survenue lorsqu'elle était enfant.

Observations faites par le docteur Bourrel, dentiste à Saint Paul de Fenouillet.



Caractères pathologiques

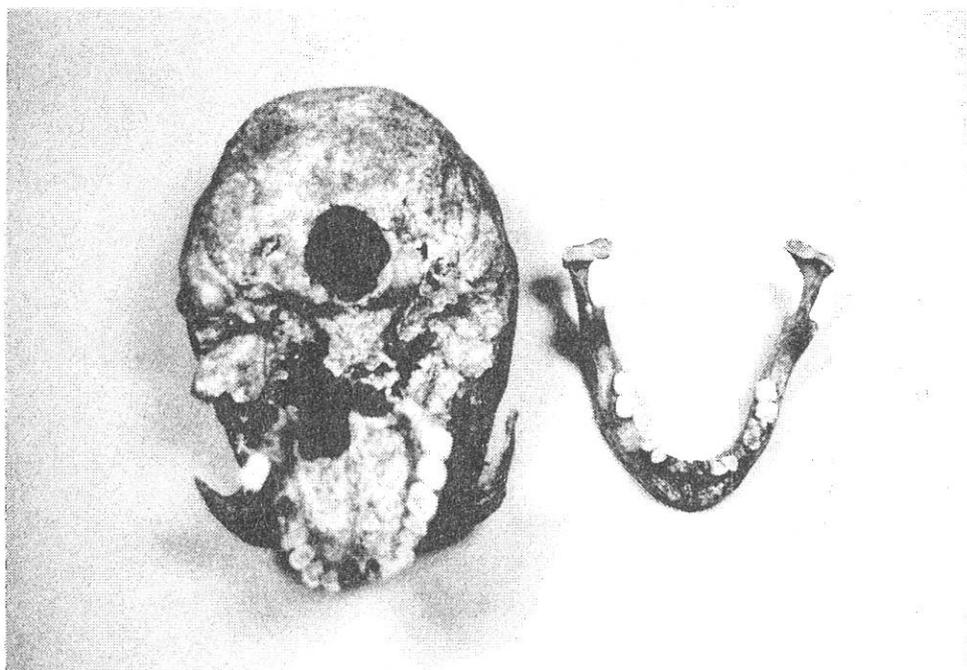
Bas : G4 et G6 cariées

D5 et D6 absentes  
parfaite cicatrisation  
du maxillaire

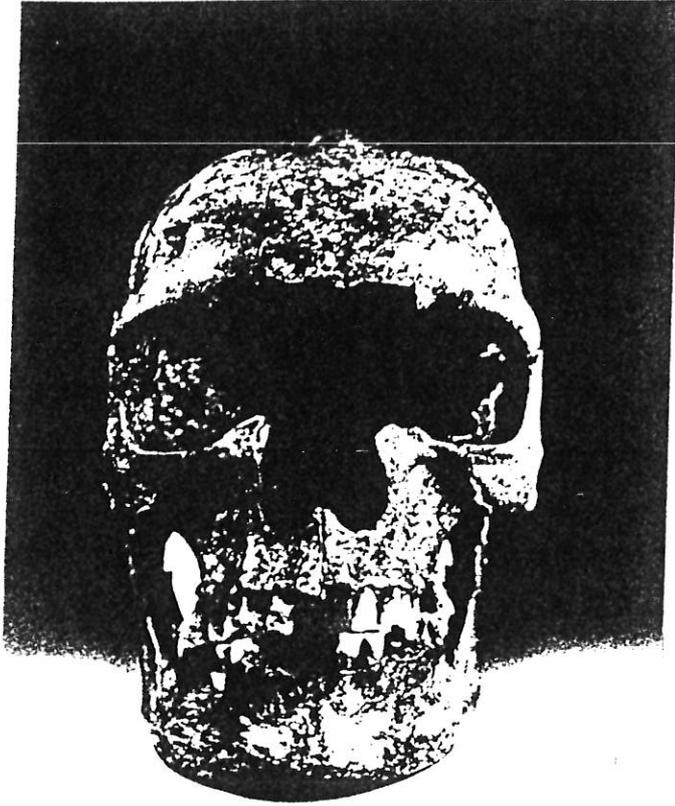
Haut : G7 absente, ci-  
catrisation convenable.

Les dents D1, G1, G2, haut

D1, D2, G1, bas  
sont absentes, mais la  
personne les possédait au  
moment de son décès.

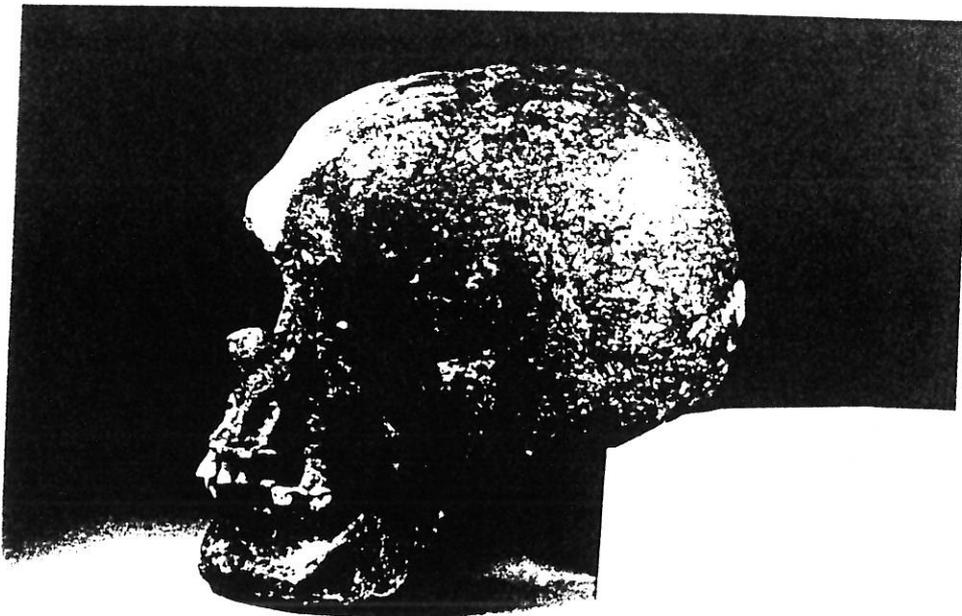


La déviation latérale droite de la face se retrouve sur toute la boîte crânienne jusqu'au trou occipital (conséquence de l'accouchement ?)



Le sujet est âgé de 50 ans environ car les faces triturant sont très usées et les dents très déchaussées.

Elles sont articulées bout à bout, ce qui dénote un mouvement de translation horizontale d'avant en arrière du maxillaire inférieur. (tendance à mastiquer horizontalement). Enfin elle présentait également une importante biprotusion. (voir photo)



# CONCLUSIONS

## I - LA CERAMIQUE

1°) Poterie grise (voir planches dessins)

2°) Autres céramiques

Céramique antique : cuisson oxydante, 1 fragment d'anse d'amphore.

Céramique à cuisson réductrice : DSP type atelier de Narbonne, V° siècle, 1 tesson (voir photo n°6 page 10).

Céramique grise bleutée, pate très fine, cuisson réductrice. 4 tessons (peut-être vase d'importation semblable aux productions de l'Uzège X° siècle).

Céramique moderne : cuisson oxydante, glaçurée marron, comparable aux productions de la région de Thuir XVII° siècle, 1 fragment de panse avec départ d'anse.

La majeure partie du mobilier céramique peut être datée dans une période comprise entre le X° et le XIII° siècle.

## II - AUTRE MOBILIER

1°) Les scories : Leur faible densité sur ce site nous fait écarter la présence possible d'un atelier métallurgique (en ce lieu et en l'état de nos recherches).

2°) Le fragment de sole de four : (sondage n°2 page 23) L'absence d'autres éléments et en particulier de tessons de poterie, "ratés" de cuisson, etc... font que ce fragment isolé nous parait provenir d'un remblayage du terrain.

## III - LA ZONE DE CHAUX

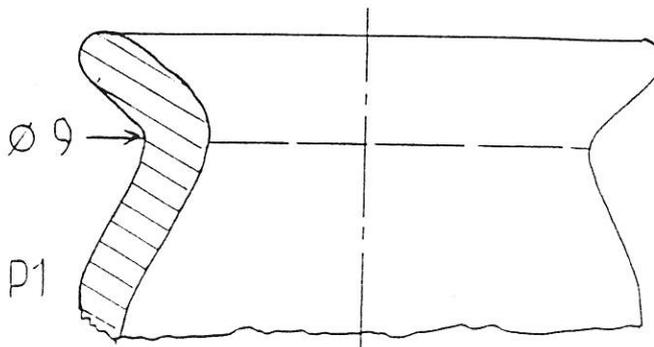
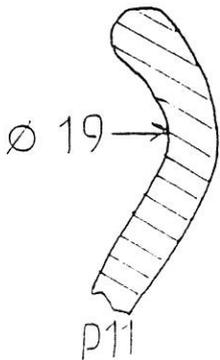
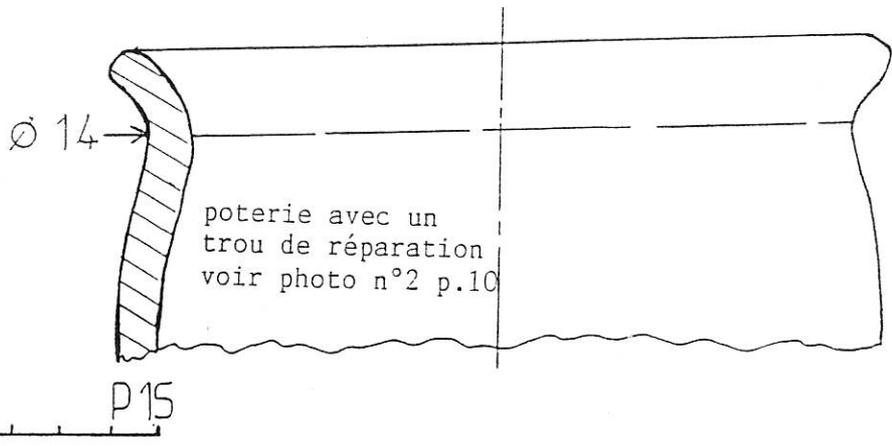
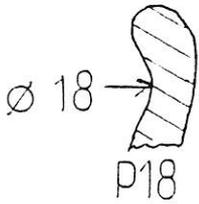
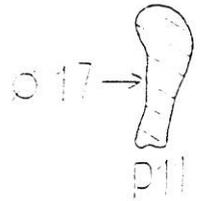
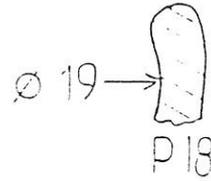
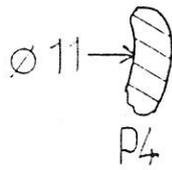
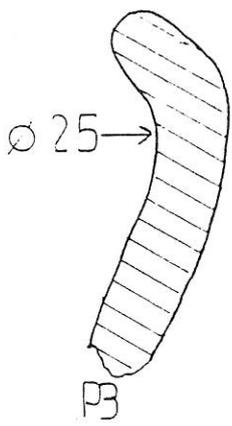
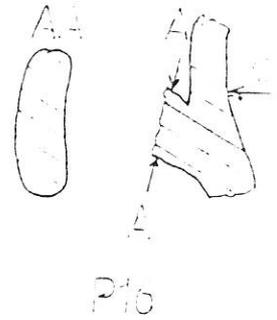
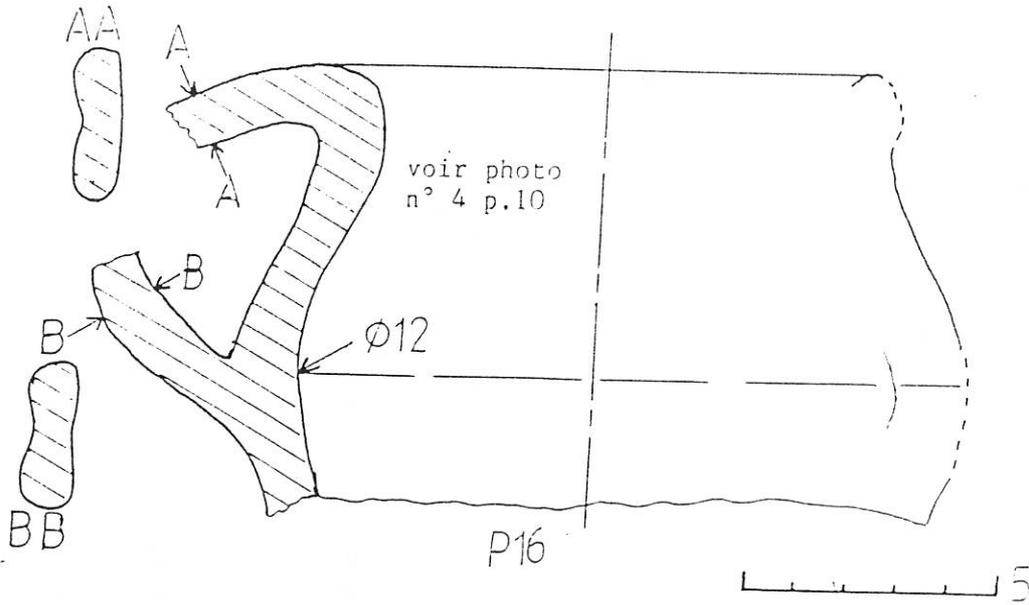
Nous n'avons pas mis en évidence une structure bâtie mais plutôt les fondations d'un mur. Il s'agit d'un fossé d'épierrement d'où provient cette chaux.

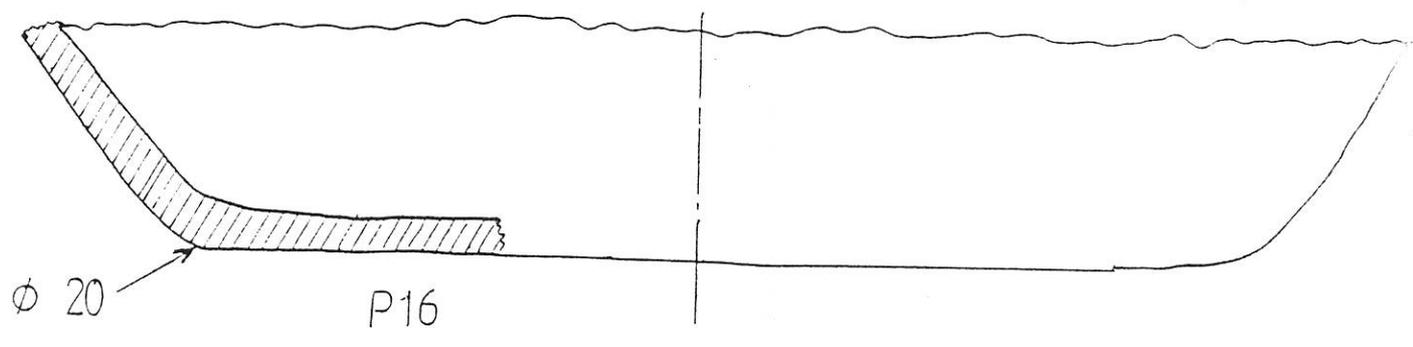
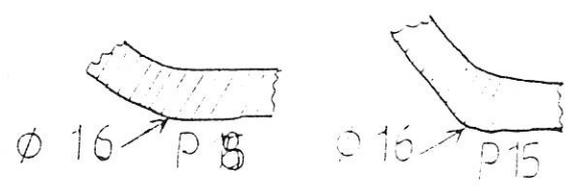
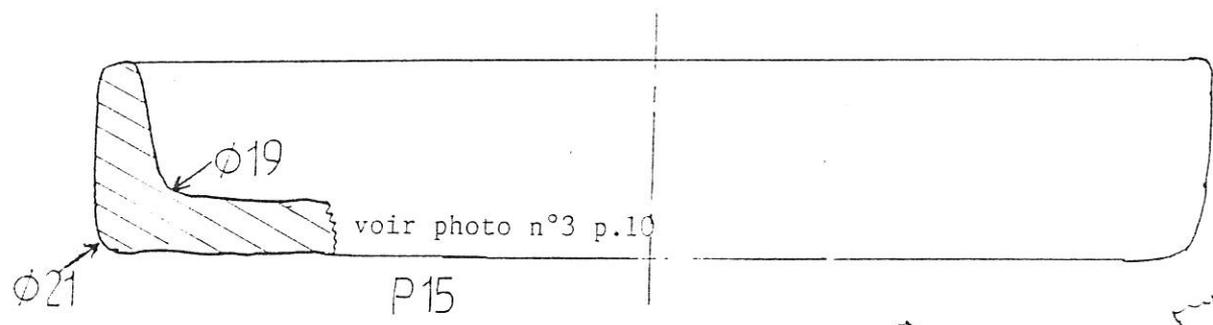
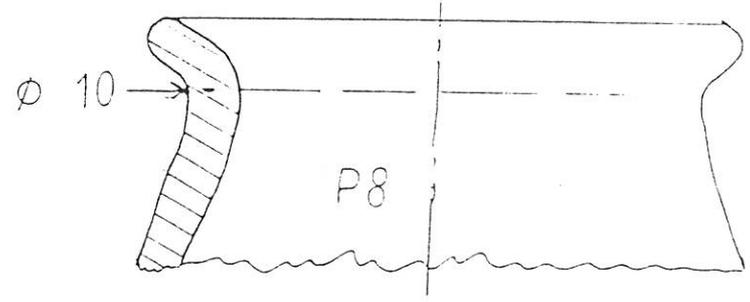
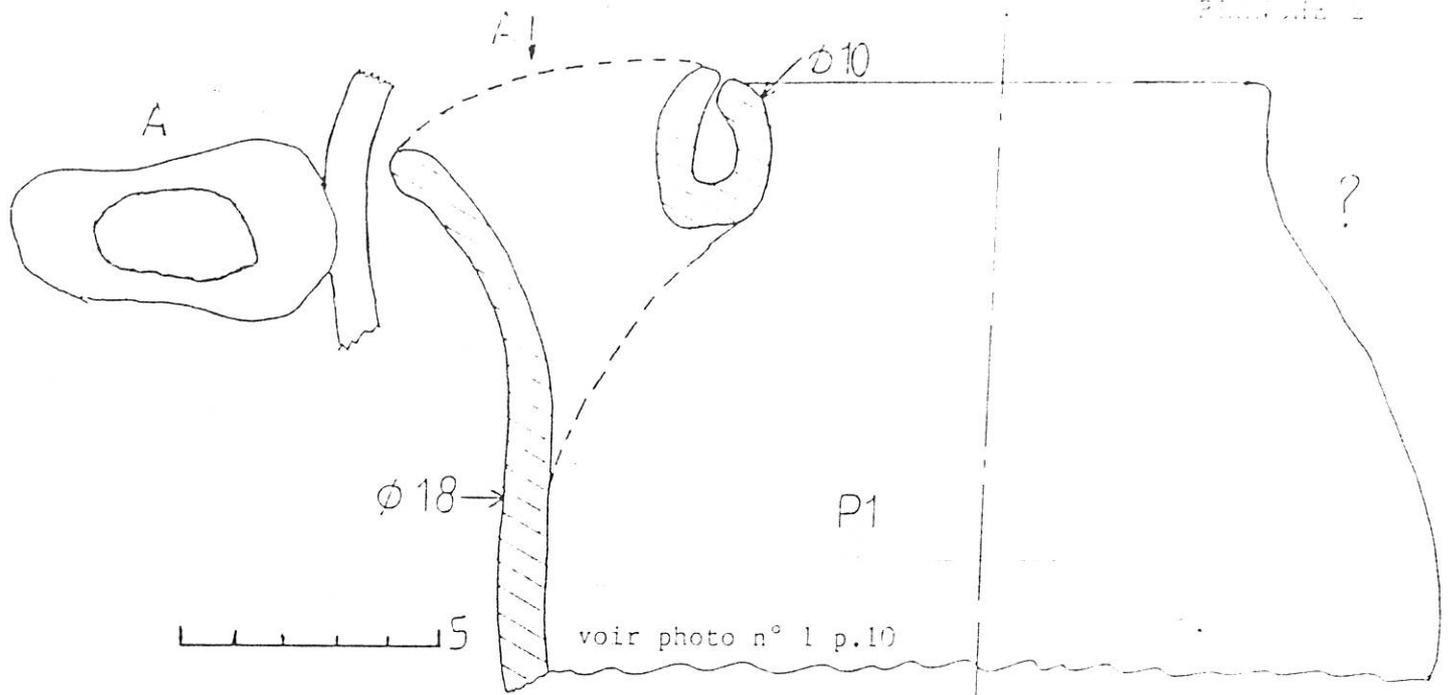
Ce mur devait certainement être dans le prolongement du Cortal Bral (parcelle 697 du cadastre de 1820). Nous notons à son propos l'absence de mention sur ce même cadastre. Son arasement est donc antérieur à 1820.

Poterie grise finement micassée, cuisson réductrice  
(lot homogène représente 95% des tessons recueillis)

Croquis des bords et fonds

Echelle 2/3





1

Jérusalem arrosable a las hortes, Confronte  
 Daulta, et midij, le Bésat ou moullin, Cirs, —  
 le Seig<sup>r</sup>., et Barthélinij Dauliac dit fauvillon  
 aquillon, Bernard Bourieu, Contenant trois  
 Coups Estime du regard aux oliviers non aliés — 4 0 5 1 3/4  
 un dénie et trois quarts de dénie ? — 0

Jardin arrosable audit lieu, Confronte —  
 Daulta, alexandre périe, Jean périe, La 4<sup>e</sup> —  
 ou Joseph périe, pierre Salles et pierre Rivals —  
 Midij, le Seig<sup>r</sup>., Cirs, le Chemin allant au moullin  
 et lauclos de la métairie dudit Seig<sup>r</sup>., aquillon  
 la vieille maison de l'ancienne Eglise, —  
 Contenant deux Coups Estime maison, aliés — 4 0 5 0 9/4  
 trois quarts de dénie ? — 0

2

Courtal Jérusalem et Champ le tout en  
 Joinant a l'église vieille, auprès du moullin  
 Confronte Daulta, le Bésat ou moullin et la  
 maison de l'église Vieille, midij, Barthélinij —  
 Dauliac dit fauvillon, et laite maison de  
 l'église Vieille, St Louis Raspaut, Cirs, et aquillon  
 Chemins, Contenant le Cortal soixante cinq —  
 Canes, Jérusalem et Champ Cont. trois quarts —  
 Estime du regard aux oliviers non et maison  
 aliés en tout le tiers ou extrait ou l'ouest — 4 3 5 1 4  
 trois sols un dénie ? — 0

3

Champ arrosable ouit la Landamene —  
 Confronte Daulta, l'ancien Simetière, et le  
 Chemin allant a moullin, midij, le Canal  
 deau servant a l'arrosage, Cirs, le dit Canal  
 deau et la 4<sup>e</sup> d'alexandre Raspaut dit balaye —  
 Rieg Entrées, aquillon, La Rivière, et le dit  
 ancien Simetière, Contenant quatre deux  
 septèmes, Estime non et maison aliés deux — 4 0 5 0 1/2  
 limes ? — 0



#### IV - LE CIMETIERE

Les exploitants successifs des parcelles B 400 et B 397 signalent l'émergence de nombreux ossements humains (en particulier des crânes) aux cours des charruages.

Au cours des travaux agricoles du 4 novembre 1989, nous relevons en 5 points distincts les indices de sépultures.

La fouille d'avril 1990 confirme en l'un d'eux la présence d'une tombe.

Monsieur Cayre, en 1968, exhume un squelette dans ce même site.

Dans le sondage n°3 (voir page 16), nous nous trouvons en présence d'un autre squelette en connexion.

Il est indéniable que le site des Ortes del Moulin soit bien un ancien cimetière.

Mention du cimetière des Ortes est faite dans le compoix de 1750 (voir photocopie compoix) où il est noté "lansien simetière".

Nous noterons enfin que le village d'Ansignan possède près de l'église actuelle un autre cimetière abandonné (actuellement sis sous les constructions et rues).

#### V - LA CHAPELLE

Outre le moulin, sur le site del Ortes del Moulin, deux constructions sont mentionnées simultanément à propos d'un jardin, sur le compoix de 1750 (qui se trouve à la mairie d'Ansignan).

"Et lanclos de la Métérie dudit Seigneur, aquillon Laviélie Masure de Lansienne Eglise" (voir photocopie du compoix n°1).

Toujours sur ce même compoix, en ce qui concerne les possessions du Seigneur "Marquis de Mauleron, Seigneur Dansignan" nous trouvons également la présence de deux bâtiments.

"Courtal févajal et champs le tout se joinant à l'église viélie, auprès du Moullin confronté dautra, le Béral du moullin et la Maséure de l'église Biélie. midy, Barthélémy Dauliac dit faurillon, et laditte maséure de Léglise Biélie, et Louis Raspaut, Cérès, et aquillon Chémins..." (voir n°2 photocopie compoix).

Ce passage par ses indications de situation nous positionne l'église vieille au sud du Courtal. Il semble donc que le bâtiment que nous avons fouillé corresponde à ce courtal.

Le cadastre de 1820 (voir photocopie en annexe) indique bien l'emplacement de deux bâtiments à cet endroit : "Cortal Grand" et "Cortal Bral"

## VI - L'HABITAT

Le résultat des observations faites sur les sondages réalisés au cours de la fouille d'avril 1990 ne nous permettent pas d'affirmer la présence d'un habitat sur la parcelle B 400 (nous ne pouvons cependant pas l'affirmer non plus, des sondages dans la zone de forte émergence de tessons pourraient peut-être nous apporter plus de renseignements).

Enfin, le site des Coudoumines (voir rapport de prospection du 4/01/91) a livré des poteries semblables au mobilier des Ortes del Mouli. Cette similitude et la distance entre ces deux points (150 m) peuvent nous permettre de les mettre en relation. L'habitat était peut-être positionné aux Coudoumines.

Toute cette zone sise entre le pont Aqueduc et le Moulin des Ortes devra faire l'objet d'une surveillance continue des travaux agricoles.

---

Tous nos remerciements vont à :

La Direction Régionale des Antiquités  
Monsieur Abel BASCOU, propriétaire du terrain  
Monsieur Guy BARBAZA, maire d'Ansignan et à son conseil municipal  
Monsieur Patrice ALESSANDRI, archéologue  
l'Association Archéologique des P.O. (A.A.P.O.)  
le Docteur CORNET et le Docteur BOURREL  
les membres de FORUM  
et à toutes les personnes qui ont participé à cette fouille.